© C.T.

master

UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

direction de projets ou établissements culturels

parcours ● action culturelle & artistique

UFR LCSH
29 boulevard
Gergovia
Clermont-Fd

2020:21

DEPARTEMENT
DES METIERS
DE LA CULTURE
Site Gergovia

UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

LIVRET DE L'ÉTUDIANT 2020-2021

Le Département des Métiers de la Culture 3

Présentation du Master 4

Structuration pédagogique de l'offre de formation 9

L'Équipe pédagogique 10

Tronc commun du Master 11

Présentation des axes de recherche 19

Parcours Action culturelle et artistique 22

Informations pratiques 38

Statistiques et infographie :
Stages
Insertion professionnelle 43

© Couverture. Crédits photographiques. Cyril TRIOLAIRE.

ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION

Le Département Métiers de la culture.

Inscrit dans l'UFR « Lettres, Culture et Sciences humaines » de l'Université Clermont Auvergne, le département « Métiers de la Culture » rassemble des formations générales universitaires, pluridisciplinaires et professionnalisantes dans les domaines du livre, des arts du spectacle et du tourisme. Réunies au sein d'un même dispositif pédagogique, les filières tourisme, arts du spectacle et métiers du livre constituent une spécificité du pôle universitaire clermontois dans l'offre nationale.
Le département est situé sur le site Gergovia de l'Université Clermont Auvergne et dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences humaines. La majorité des cours ont lieu à Gergovia. Les cours sont assurés par les enseignants permanents du département, des chargés de cours et des intervenants extérieurs.

Direction du département
Caroline LARDY
caroline.lardy@uca.fr
Bureau 302
Tel : 04 73 34 66 32

Secrétariat du Master
Stéphanie CASSIERE
stephanie.cassiere@uca.fr
Bureau 207 bis
Tel : 04 73 34 66 83

Directeur de la mention du Master
Cyril TRIOLAIRE
cyril.triolaire@uca.fr
Bureau 302
Tel : 06 83 47 74 58

Responsables pédagogiques du parcours *Accompagnement culturel et touristique des territoires*
Master 1 : Didier MASURIER
didier.masurier@uca.fr
Master 2 : Pascal DESMICHEL
Bureau 305
Tel : 04 73 34 66 76

Responsables pédagogiques du parcours *Action culturelle et artistique*
Master 1 : Caroline LARDY
caroline.lardy@uca.fr
Tel : 04 73 34 66 32
Master 2 : Cyril TRIOLAIRE
cyril.triolaire@uca.fr
Bureau 302
Tel : 06 83 47 74 58

Responsables pédagogiques du parcours *Métiers du livre et médiation numérique*
Master 1 : Françoise LE BORGNE
francoise.le_borgne@uca.fr
Master 2 : Pascal DESMICHEL
pascal.desmichel@uca.fr
Bureau 305
Tel : 04 73 34 66 76

Vous trouverez au département :

- La **direction** (302)
- Les **bureaux des enseignants permanents**
- Des **salles des étudiants**

Présentation du Master

Organisation et objectifs du master Direction de projets ou établissements culturels (DPEC).

Le Master Direction de projets ou établissement culturels, au sein de ses trois parcours – « Métiers du livre et médiation numérique » ; « Action culturelle et artistique » et « Accompagnement culturel et touristique des territoires » – entend former des cadres capables de développer des projets et des politiques culturels en phase avec les besoins des territoires. Cette formation centrée sur la conduite de projet culturel encourage la polyvalence et l'innovation de ces futurs cadres en proposant des enseignements transversaux (communs aux trois filières) et des enseignements de spécialité, des apports théoriques et des mises en situations concrètes, encadrées par des professionnels. Ces mises en situation sont favorisées par les projets confiés aux étudiants sur les quatre semestres du master : projet collectif, projet professionnel personnel et projet recherche. Elles sont également favorisées à l'intérieur de chaque unité d'enseignement et par les stages prévus à la fin du master 1 et du master 2.

Évolution des métiers de la culture

La culture est une compétence dont s'emparent aujourd'hui les collectivités locales dans un contexte de fortes mutations des territoires (loi NOTRe - Nouvelle Organisation Territoriale de la République - tout particulièrement). L'activité ne relève plus seulement de démarches descendantes – via des institutions de l'Etat - mais émane d'une profusion d'initiatives locales et régionales qu'il s'agit désormais d'**accompagner** en termes de développement. On assiste à une **hybridation** des pratiques et des lieux culturels qui modifie de manière considérable les contours des métiers.

Cette hybridation se constate autant à l'échelle des territoires que des lieux emblématiques du livre (les médiathèques, librairies…) et du spectacle (scènes, ateliers, fabriques…). Il s'agit de répondre à la fois (en même temps) à des enjeux d'attractivité touristique, de lien social et de développement culturel des territoires.

Désormais :

- un office du tourisme organise des évènements,
- un éditeur conçoit des expositions pour des musées,
- un musée fait de la médiation touristique, organise des concerts,
- un festival est un acteur clé du développement (et de la communication) touristique,
- un écrivain / artiste contribue à l'imaginaire touristique,
- une médiathèque devient un tiers-lieu qui offre un espace d'usages (de collections et services) ouvert et adapté, organise des rencontres culturelles, crée des synergies sociales sur les territoires,
- une librairie dans son rapport au lieu (quartier, ville, ...) s'adapte aux mutations actuelles (dématérialisation du lire, commerce électronique) pour contribuer à la valorisation et l'animation d'un territoire par l'accueil, le conseil et la vente,
- la nouvelle ingénierie touristique passe par des méthodes créatives relevant de techniques artistiques (vidéo, cinéma…),
- les "touristes" s'avèrent être des résidents "temporaires" (ou bi-résidents) en recherche d'activités culturelles toute l'année,
- les espaces du spectacle vivant sont des "lieux de fabrique", de l'hybridité artistique (et doivent se projeter comme des "espaces

sociaux" de rencontre/mixité/altérité),
- la création artistique et la diffusion culturelle se pensent en réseaux actifs (actuels, à réactiver, à inventer) sur des territoires polymorphes (échelons local variable, départemental, régional / diversité-évolution sociales / pratiques plurielles).

Si ces dynamiques intersectorielles justifient, plus que jamais, des troncs communs au sein du master "Conduite de projet ou d'établissement culturel", il convient néanmoins de continuer à former des étudiants dans des cœurs de métiers encore bien identifiés dans le champ professionnel (d'où la nécessité de parcours de spécialité). La formation entend continuer à jouer un rôle sur le plan national ; elle est déjà repérable en France grâce à l'articulation territoire, tourisme et culture, et se caractérise par une forte attractivité comme en témoignent les effectifs étudiants (75 à 80 étudiants en moyenne en M1, 60 étudiants sélectionnés en M2) et le nombre de candidatures (100 à 250 en moyenne par parcours).

Objectifs d'insertion professionnelle

Le Master mention "Direction de projet ou d'établissement culturel" vise à former des responsables de projets, capables de concevoir des projets culturels et d'appliquer dans des champs professionnels divers (tourisme, métiers du livre, arts du spectacle) des compétences liées au management, à la comptabilité, au droit, au marketing et à la communication (y compris la maîtrise des langues étrangères et des nouvelles technologies) tant dans le secteur public (collectivités territoriales, offices de tourisme, médiathèques, éducation nationale...) que dans le secteur de l'entreprise privée ou dans le secteur associatif. Aux compétences transversales s'ajoutent une culture, des connaissances et des compétences spécifiques aux différents champs professionnels et débouchant sur des emplois précis.

Accompagnement culturel et touristique des territoires

Le parcours ACT2 offre une pluralité de voies vers l'insertion professionnelle. Les métiers visés seront particulièrement : chargé de développement d'une structure (associative en particulier, internationale parfois) à vocation (inter)culturelle et patrimoniale (musée, site touristique, label, itinéraire européen…) ; directeur d'office du tourisme et d'espace à vocation d'animation d'un territoire (maison de pays, maison de parc…) ; chargé d'animation d'un espace à vocation de sensibilisation et d'éducation (Centre permanent d'initiation à l'environnement, réserve naturelle, LPO, conservatoire régional des espaces naturels…) ; chargé de mission tourisme (et/ou) culture au sein d'un EPCI (communauté de communes et d'agglomération, etc…), d'un parc naturel régional, d'un pays ; consultant dans le domaine de l'ingénierie du tourisme, des territoires, de la médiation culturelle ; médiateur culturel (en charge de la création d'un sentier d'interprétation, de la réalisation d'une exposition…) ; chargé de programmation et de communication, directeur de manifestation culturelle (site touristique et culturel, festival…).

Livre et médiation numérique

Le Parcours « Métiers du livre et médiation numérique » prépare aux différentes fonctions de direction, de gestion de projets, d'encadrement d'équipes et de planification. On retrouve ces fonctions dans les différents métiers du secteur du livre et de la culture.

Les métiers visés en M1 pourront être les suivants : documentaliste, veilleur, bibliothécaire (avec un concours), vendeur en librairie, médiateur culturel, assistant de développement culturel, assistant de

programmation, animateur de patrimoine, webmaster, rédacteur pour un produit d'édition multimédia, etc.

Les débouchés nouveaux ouverts par le M2 pourront correspondre par exemple aux postes suivants, qui supposent une dimension managériale et/ou stratégique : responsable de ressources documentaires, chef de projet en veille stratégique et gestion des connaissances, responsable de la communication d'une maison d'édition ou d'un producteur multimédia, conservateur des bibliothèques (avec un concours), gérant de librairie ou responsable du rayon librairie d'une grande surface, chargé de développement culturel, chargé de programmation, chargé de valorisation du patrimoine culturel, directeur de manifestation culturelle, chef de projet en édition numérique, responsable de projets TIC.

Action culturelle et artistique

Le parcours « Action culturelle et artistique » de la mention du Master « Direction de projets ou établissements culturels » permet de développer les compétences réclamées pour tous les postes de médiateurs et coordinateurs spécialistes des relations éducation-culture mais aussi de gestion et d'organisation de projets artistiques liés aux arts du spectacle. En vue d'aboutir à des emplois précis, une culture et des compétences spécifiques liées aux différents champs professionnels s'ajoutent aux compétences transversales souhaitées dans les différents métiers.

Les métiers visés en M1 pourront être les suivants : Assistant coordinateur culturel, Assistant médiateur culturel, Assistant chargé de Relations publiques, Assistant de programmation, Agent de conservation du patrimoine, Agent de valorisation du patrimoine, Assistant de conservation du patrimoine en collectivité territoriale, Chargé de diffusion, Chargé de communication, etc.

Les débouchés nouveaux proposés par le M2 pourront correspondre par exemple aux postes suivants, qui supposent une dimension managériale et/ou stratégique : Programmateur artistique, Chargé communication, Responsable d'un festival de théâtre, ou de danse, ou de cinéma, Administrateur d'une compagnie de spectacle vivant, Administrateur d'association culturelle, Médiateur du patrimoine, Chargé de valorisation du patrimoine culturel, directeur de manifestation culturelle, Chargé de mission dans le domaine culturel et artistique.

Compétences acquises au terme du master

Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Langues et Sciences humaines et sociales

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements ;
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques ;
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit ;
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes ;
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques…) ;
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité ;
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation ;
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives ;
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps ;

- Etre capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées ;
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter ;
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer ;
- Encadrer et animer un travail de groupe ;
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales ;
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires ;
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute ;
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées ;
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Les compétences spécifiques à la mention Direction de projet ou d'établissement culturel :

- Maîtriser une approche critique et comparative des phénomènes politiques, économiques, sociaux, culturels et religieux dans l'Histoire des sociétés humaines ;
- Maîtriser les repères temporels et spatiaux ; savoir mettre en perspective les répercussions du passé ; maîtriser les grands enjeux de l'aménagement de l'espace, des évolutions du paysage, du rapport des hommes aux territoires ;
- Maîtriser les règles de la recherche documentaire, sous toutes ses formes, et apprivoiser les lieux et instances de la conservation-consultation ;
- Maîtriser les outils informatiques nécessaires à la recherche, à sa publication, à sa diffusion ;
- Participer à la production et à la mise en valeur de productions scientifiques et/ou culturelles ;
- Travailler en collaboration avec les différents acteurs du milieu professionnel et avec les acteurs et institutions du monde culturel, de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- Être capable de se former et d'innover.

Ouverture internationale

La mobilité internationale est vivement encouragée dans tous les parcours **dans le cadre des stages** (Belgique, Angleterre, Canada, Mexique, etc.).

La **filière Tourisme** a tissé depuis près de 20 ans des relations privilégiées avec les universités suivantes :
- University of Salford, Grande-Bretagne
- Institute of Technology, Sligo, Irlande
- Universidad Europea de Madrid, Espagne
- Universitad de Valladolid, Espagne
- Universitad de Alicante, Espagne
- Universitad de Sevilla, Espagne
- Universita degli Studi del Molise, Italie
- Fachhochschule München, Allemagne
- Hochschule Bremen, Allemagnes
- Universitat Koblenz-Landau, Allemagne
- University of Wroclaw, Pologne
- International Business School, Budapest, Hongrie
- Tallin University, Estonie
- Kansas State University, États-Unis
- Colorado State University, États-Unis
- Radford University, États-Unis

- The University of Oklahoma, États-Unis
- Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
- University of Wuhan, Chine

Les universités partenaires permettent **aux étudiants de la spécialisation TCI** (Tourisme Culturel International – 10 à 15 par an) **d'effectuer leur année de M2 à l'étranger**, y compris leur stage. **Cette possibilité n'est pas offerte aux étudiants des deux autres parcours du master.**

Dans les parcours *Action culturelle et artistique* et *Accompagnement culturel et touristique des territoires* la découverte du monde professionnel du secteur culturel et artistique étranger est aussi assurée à travers un ***voyage d'études*** (découvertes de sites et d'institutions culturelles, rencontres professionnelles, workshops en Anglais, rencontres avec des étudiants-futurs professionnels du secteur culturel des universités locales (séjours à San Sebastian en 2016, à Milan en 2017 et à Bruxelles en 2019) pour les étudiants du parcours *Action culturelle et artistique*, La Rochelle pour les étudiants du parcours *Accompagnement culturel et touristique des territoires* en 2018). Les étudiants germanistes du parcours *Métiers du livre et médiation numérique* peuvent bénéficier d'un semestre à l'université d'Erlangen-Nürnberg dans le cadre d'un partenariat Erasmus. Les stages à l'étranger son encouragés en master 1 et master 2.

Articulation avec la recherche doctorale

Chaque étudiant de chaque parcours sera en mesure de poursuivre ses études de Doctorat grâce en particulier aux compétences acquises dans le cadre de **l'UE Culture et territoires.** Il pourra s'appuyer sur l'environnement des **laboratoires** labellisés.

Structuration pédagogique de la formation

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le master est structuré autour de grandes unités d'enseignement présentes du S1 au S4. **L'étudiant est amené à réaliser trois grands exercices rythmant son parcours**

- **un projet collectif** : il s'agit de répondre à une *vraie* commande émanant d'une collectivité territoriale, d'une entreprise, d'une association, d'un opérateur culturel. Ce travail donne lieu à des phases terrain, à un suivi hebdomadaire de la part de l'équipe pédagogique au travers de séminaires, et à des rendus dont le final se déroule *publiquement* (sur le territoire, avec commanditaires, habitants, acteurs politiques et professionnels). Deux projets sont conduits au cours des deux années de master ; plusieurs projets peuvent être proposés chaque année aux étudiants de chacun des trois parcours.

- **un projet professionnel prenant la forme d'un projet culturel** réunissant *l'ensemble de l'argumentaire nécessaire à la concrétisation d'une initiative*, à savoir la présentation d'un concept innovant (original), sa viabilité économique, son statut juridique, son positionnement marketing, son plan de communication, etc.

- **une réflexion individuelle sous forme d'article** conduisant - sur un thème choisi - à développer une méthode, à mobiliser des connaissances et des concepts en vue de restituer une analyse critique au moyen de références et de sources pertinentes. Ce parcours est accompagné chaque semaine de travaux dirigés et de cours magistraux.

Conformément aux règles édictées par le ministère, une partie de l'enseignement comprend **un tronc commun aux trois parcours du Master**. Il représente 50% en master 1 et 20% en master 2. Ces heures sont dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés impliquant la mise en place de groupes transversaux aux trois parcours.

L'objectif du tronc commun consiste à la fois à développer des connaissances de culture générale (dans le champ des arts, de la littérature et des sciences humaines) et saisir les grands enjeux du développement culturel des territoires du XXIème siècle. Les étudiants sont invités à développer une réflexion personnelle sur un sujet de leur choix, en apprenant (perfectionnant leurs qualités) certaines règles d'écriture qui sont, aussi, des savoir-faire professionnels (trouver et citer des sources, construire une méthode, développer un esprit de synthèse…).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Règles de compensation appliquées par la scolarité de l'UFR LCSH

- L'année est acquise si la moyenne S1 + S2 est supérieure ou égale à 10/20.
- Le semestre est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.
- L'UE est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre).
- Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la deuxième session que les notes inférieures à la moyenne.
- On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » (pas de note pour l'examen ou l'UE). NB : Tout étudiant qui omet de rendre un exercice rentrant dans la validation de l'UE s'expose à être considéré comme « défaillant » à l'UE concernée.

Équipe pédagogique du master – Tronc commun

BADRA BELAZIZ, Lamia, MCF information-communication
BERNARD, Agnès, MCF information-communication
BERTHOLD, Raphaël, MCF Géographie
BIETRIX, Elodie, Doctorante contractuelle
BRICAULT, Céline, PRAG Lettres
COISSARD, Romain, Postproduction cinématographique et audiovisuelle
COURTY, Sylvia, Co-directrice Boom'Structur
DESMICHEL, Pascal, MCF Géographie
DICKENSON, Miranda, Enseignante d'Anglais
EL SAYED, Rachel, PRCE Éditions numériques
FARWELL, Rosemary, PRCE Anglais
GAUGUE, Anne, MCF Géographie
HOUILLON, Julie, PAST Livre
KHAJEHI, Yassaman, MCF Études théâtrales
LE BORGNE, Françoise, MCF Lettres
LASSAUZET, Benjamin, PRAG Musicologie
LARDY, Caroline, MCF Études cinématographiques
LECOINTRE, Leisha, PRAG Anglais
LEPRON, Myriam, PRAG Lettres
LE CHEVALIER, Christine, PAST Tourisme
MASURIER, Didier, MCF Sociologie
MORGAN-PROUX, Catherine, MCF Anglais
NIVOIT, Fabrice, PAST Infographie et multimédia
ROUQUET, Isabelle, PAST Bibliothéconomie
RIEU, Sophie, Administratrice de production, Cour des 3 Coquins
SIMON, Aimée, PRAG Économie-gestion
TRIOLAIRE, Cyril, MCF Études théâtrales
TRIPIER, Étienne, PRAG Documentation
VASSET, Émilie, Graphiste

Tronc commun

SEMESTRE 1				
UE	**crédits**	**Vol.**	**Descriptif**	**Type d'UE**
1	6		**Culture et territoires**	Tronc com.
		24hCM	Séminaire de recherche	
		8hTD 6hCM 12hTD	1. Méthodologie de la recherche 2. Méthodologie du projet professionnel personnel	
2	6		**Conduite de projet**	Tronc com.
		12hCM 12hCM	1. Fondamentaux : politiques et institutions culturelles 2. Fondamentaux : conduite de projet	
		24 TD	Outils numériques	

SEMESTRE 2				
UE	**crédits**	**Vol.**	**Descriptif**	**Type d'UE**
1	3		**Culture et territoires**	Tronc com.
		24hCM 12hTD	Séminaire de recherche Méthodologie de la recherche	
		8hTD	Méthodologie du projet professionnel personnel	
2	3		**Conduite de projet**	Tronc com.
		16hCM 24hTD	1. Fondamentaux : communication et marketing 2. Fondamentaux : économie et gestion	
		12hTD	Outils numériques	

Semestre 1

UE1

Culture et territoires

Séminaire de recherche

24h CM (avant Toussaint)

Ce séminaire proposera des approches multiples de l'interaction « Culture et territoires » autour de trois axes pluridisciplinaires :

Axe 1. « Imaginaires des lieux ».

Axe 2. « Images, espaces, sociétés ».

Axe 3. « Nouveaux lieux culturels ».

Il permettra aux étudiants de prendre conscience de la diversité des problématiques de la recherche actuelle dans ces domaines et des méthodes utilisées pour les mettre en œuvre. Chaque axe donne lieu à une présentation générale de 2h puis à trois sessions de 2h. Les étudiants suivent chacun des trois axes.

Objectif : Connaître la diversité des approches possibles de la thématique centrale du master ; choisir une démarche à privilégier et un tuteur de recherche.

Intervenants : Lamia BADRA BELAZIZ, Raphaël BERTHOLD, Céline BRICAULT, Pascal DESMICHEL, Anne GAUGUE, Yassaman KHAJEHI, Caroline LARDY, Françoise LE BORGNE, Jean-François LUNEAU, Didier MASURIER, Catherine MORGAN-PROUX, Cyril TRIOLAIRE.

Evaluation : Validation du sujet

Poids dans l'UE : 10%

1. Méthodologie de la recherche

8hTD (après Toussaint)

Les heures se répartissent en 8hTD par axe de recherche (soit 4 séances de 2h par axe)

Ce module vise à accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet de recherche en leur apportant les compétences nécessaires à la constitution d'une bibliographie de travail puis à la rédaction d'un état de l'art et d'une problématique.

Objectif : Comprendre les exigences d'un travail de recherche ; savoir identifier et utiliser les études, ressources et méthodes existantes pour définir son sujet et l'appréhender de manière pertinente.

Intervenants : Françoise LE BORGNE (groupe 2 « Approche corpus ») ; Caroline LARDY (groupe 1 « Approche terrain ») ; Pascal DESMICHEL (groupe 3 « Approche iconographie »).

Evaluation : Dossier

Poids dans l'UE : 40%

2. Méthodologie du projet professionnel personnel

6hCM et 12hTD

Ce module consiste en un accompagnement au développement du projet professionnel personnel de chaque étudiant. Au cours des quatre semestres du master, l'étudiant devra construire un projet professionnel coïncidant avec ses aspirations et les réalités du secteur culturel.

Objectif : Le premier semestre sera consacré à définir et à approfondir le projet professionnel de chaque étudiant, en croisant la réflexion personnelle sur les motivations, aptitudes et attentes de chacun d'une part et la connaissance des structures, des métiers et des pratiques dans le secteur culturel et artistique d'autre part. Les sessions s'appuieront sur la recherche de stage, sur des entretiens avec des professionnels du secteur et sur une mise en commun des travaux et des expérimentations de chacun.

Intervenants : Julie HOUILLON, Sylvia COURTY et Christine LE CHEVALIER

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

UE2

Conduite de projets

1. Fondamentaux : politiques et institutions culturelles

12h CM

Présentation du cadre d'élaboration d'une politique et d'un projet culturel : rappels historiques ; organisation territoriale de l'Europe aux communes ; principes de gestion publique (emploi des subventions) ; établissements publics et associatifs.

Objectif : Connaître les principes de l'élaboration d'une politique et d'un projet culturels.

Intervenants : Elodie BIETRIX

Evaluation : Écrit terminal

Poids dans l'UE : 30%

2. Fondamentaux : conduite de projet

12h CM

En complément du cours sur les politiques et institutions culturelles, ce cours propose d'appréhender les cadres élémentaires de la conduite de projet dans le secteur culturel.

Objectif : Comprendre plus concrètement les enjeux et les modalités des projets culturels.

Intervenants : Sophie RIEU

Evaluation : Oral et/ou écrit

Poids dans l'UE : 30%

Outils numériques.

24h TD

Exploration et analyse du *Community Management* appliqué au secteur culturel.

Objectif : Maîtriser les outils numériques d'aide au travail collaboratif.

Intervenants : Etienne TRIPIER

Evaluation : Travaux à distance

Poids dans l'UE : 40%

Semestre 2

UE1

Culture et territoires

Séminaire de recherche

24hCM

Ce cours proposera des connaissances et une réflexion épistémologique et historiographique dans chacun des trois axes « Imaginaires des lieux », « Images, espaces, sociétés » et « Nouveaux lieux culturels ». Chaque axe est décliné suivant 4 séances de 2h. Les étudiants suivent les séances de leur axe ; ils sont invités à suivre s'ils le souhaitent les séances des deux autres axes.

Objectif : Appréhender et maîtrise un nombre certain de connaissances élémentaires sur chacune des thématiques scientifiques abordées dans chacun des axes proposés.

Intervenants : Lamia BADRA BELAZIZ, Raphaël BERTHOLD, Céline BRICAULT, Pascal DESMICHEL, Anne GAUGUE, Yassaman KHAJEHI, Caroline LARDY, Françoise LE BORGNE, Jean-François LUNEAU, Didier MASURIER, Catherine MORGAN-PROUX, Cyril TRIOLAIRE.

Evaluation : Écrit

Poids dans l'UE : 10%

Méthodologie de la recherche

8hTD

Les heures se répartissent en 8hTD par approche de recherche (soit 4 séances de 2h par approche).

Ce module permettra d'appréhender la structuration d'un article de recherche et d'accompagner les étudiants dans la définition de leur problématique, la présentation de leur méthode spécifique, la construction de leur plan et l'élaboration de leur introduction. Les étudiants sont répartis en trois groupes fonction de leur approche de recherche : « Approche terrain », « Approche corpus » et « Approche Iconographie ».

Objectif : À travers l'étude d'articles scientifiques choisis et l'appréhensions des méthodologies de recherche propres aux approches « terrain », « corpus » et « iconographie », les étudiants structurent leur article de recherche et engagent la rédaction de leur introduction.

Intervenants : Céline BRICAULT (Groupe 1 « Approche corpus »), Didier MASURIER (Groupe 2 Approche « terrain ») et Pascal

DESMICHEL (Groupe 3 Approche « iconographie »).
Evaluation : Contrôle continu
Poids dans l'UE : 40%

Méthodologie du projet professionnel personnel
12hTD
Ce module permettra d'approfondir le travail de recherche initié au premier semestre pour consolider le projet individuel culturel et professionnel de l'étudiant.
Objectif : Ce second semestre sera consacré à une étude de cas. À partir du travail menée au premier semestre, chaque étudiant choisira une structure existante et devra progressivement comprendre ou retracer les différents aspects de son fonctionnement, à partir d'atelier menés ensemble lors des différentes séances : caractéristiques artistiques et culturelles, contexte territorial et concurrentiel, structuration juridique, fonctionnement opérationnel modèle économique.
Intervenants : Julie HOUILLON, Sylvia COURTY et Christine LE CHEVALIER
Evaluation : Contrôle continu
Poids dans l'UE : 50%

UE2
Conduite de projets

1. Fondamentaux : communication et marketing
16hCM
Ce cours permettra d'appréhender les fondamentaux de la communication et du marketing appliqués au secteur culturel ; d'envisager des analyses et études économiques de marchés, l'administration d'enquêtes, la définition de clients et l'identification de cibles ; d'apprécier les spécificités du marketing en fonction des domaines, plans de communication et marketing.
Objectif : Comprendre les enjeux de la communication et du marketing et savoir les appliquer à un projet culturel.
Intervenants : Agnès BERNARD
Evaluation : Dossier et soutenance orale
Poids dans l'UE : 30%

2. Fondamentaux : économie et gestion
24hTD
Ce cours présentera les spécificités de la gestion dans le secteur public et le secteur privé qui doivent être acquises pour permettre la prise de décision, notamment en termes d'investissement et de management.
Objectif : Maîtriser les outils nécessaires à la gestion d'entreprises publiques ou privées et indispensables à la conduite de projets : bilan et compte de résultat, budget de trésorerie, soldes intermédiaires.
Intervenants : Aimée SIMON
Evaluation : Ecrit de 2 heures
Poids dans l'UE : 30%

Outils numériques
12hTD
Ce cours permettra de découvrir ou d'approfondir selon le niveau initial de chacun les logiciels d'infographie de base (Illustrator, Photoshop, InDesign).
Objectif : Apprendre à maîtriser les outils d'infographie nécessaire à la réalisation de supports graphiques et visuels.
Intervenants : Emilie VASSET et Fabrice NIVOIT
Evaluation : Réalisation graphique
Poids dans l'UE : 40%

SEMESTRE 3				
UE	**crédits**	**Vol.**	**Descriptif**	**Type d'UE**
1	6		**Culture et territoires**	Tronc com.
		12hCM 12hTD	1. Séminaire de recherche 2. Méthodologie de la recherche	
2	6		**Conduite de projet**	Tronc com.
		6hCM/ 6hTD 12hTD	1. Méthodologie du projet professionnel personnel 2. Outils numériques (au choix)	

SEMESTRE 4				
UE	**crédits**	**Vol.**	**Descriptif**	**Type d'UE**
1	3		**Culture et territoires**	Tronc com.
		12hCM 12hTD	1. Séminaire de recherche 2. Méthodologie de la recherche	
2	3		**Conduite de projet**	Tronc com.
		6hCM/ 6hTD 12hTD	1. Méthodologie du projet professionnel personnel 2. Outils numériques (au choix)	

Semestre 3

UE1

Culture et territoire

1. Séminaire de recherche

12h CM

Les travaux de recherche étudiants sont présentés de manière croisée à l'occasion de trois journées-séminaires correspondant à chacun des trois axes « Imaginaires des lieux », « Images, espaces, sociétés » et « Nouveaux lieux culturels ». Ces journées seront organisées par sessions thématiques sous la responsabilité de chacun des responsables d'axes.

Objectif : Apprendre à présenter un objet de recherche ; confronter son argumentation aux objets, aux méthodes et aux regards d'autres jeunes chercheurs ; mettre en perspective un travail de recherche avec d'autres en fonction de problématiques et de terrains scientifiques et professionnels communs.

Intervenants : Françoise LE BORGNE (Axe 1), Yassaman KHAJEHI (Axe 2) et Anne GAUGUE (Axe 3).

2. Méthodologie de la recherche

12h TD

Ce module permettra d'appréhender l'écriture d'un article de recherche et d'accompagner les étudiants dans la finalisation de celui-ci au regard de critères scientifiques partagés.

Objectif : Mener à terme un projet de recherche scientifique.

Intervenants : Françoise LE BORGNE (Axe 1), Yassaman KHAJEHI (Axe 2) et Anne GAUGUE (Axe 3).

Evaluation : Écrit

Poids dans l'UE : 100%

UE2

Conduite de projet

1. Méthodologie du projet professionnel personnel

6hCM et 6hTD

Ce module permettra d'approfondir le travail de management de projet entrepreneurial commencé aux semestres 1 et 2 et de consolider le projet individuel culturel de l'étudiant.

Objectif : À travers la prise en compte des objectifs et des contraintes d'un tel projet, il s'agit d'aborder les différentes phases de la création d'activité en termes de faisabilité, de stratégie, de coût, de délais, de satisfaction clients/publics en s'appuyant sur les savoirs associés et les apports méthodologiques. Une attention particulière sera portée au développement du réseau professionnel.

Intervenants : Julie HOUILLON, Sylvia COURTY et Christine LE CHEVALIER

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

2. Outils numériques (au choix)

Les cours se dérouleront en novembre et décembre. La progression se poursuivra par groupe au cours du second semestre.

12h TD.

2.1. PAO

Cet atelier a pour objectif de maîtriser les outils numériques de Publication Assistée par Ordinateur à partir des principaux logiciels de référence (In Design, Photoshop, Illustrator). Les travaux engagés dans le cadre de la progression le seront en écho aux projets collectifs culturels, artistiques et touristiques conduits par les étudiants en spécialité.

Objectif : Maîtriser les outils numériques de Publication Assistée par Ordinateur.

Intervenant : Émilie VASSET (2 groupes)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

2.2. Édition de sites web

12h TD

Cet atelier permettra aux étudiants d'être formés à l'édition de sites web

Objectif : Être capable de définir, d'élaborer et de valoriser un projet culturel, artistique et touristique à travers un site web.

Intervenant : Fabrice NIVOIT (1 groupe)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

2.3. Techniques et langages de l'image.

12h TD

Cet atelier permettra aux étudiants d'être formés aux techniques et langages de l'image fixe et en mouvement : prise de vue, tournage et montage de films documentaires afin de valoriser des projets.

Objectif : Être capable de valoriser par la création documentaire un projet culturel, artistique et touristique.

Intervenants : Romain COISSARD (1 groupe)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

Semestre 4

UE1

Culture et territoire

1. Séminaire de recherche

4hCM

Ce temps permettra à l'étudiant de présenter de manière vulgarisée son sujet de recherche en 300 secondes. Trois sessions finales de présentation seront organisées pour les travaux relevant des trois axes constitutifs du master : « Imaginaires des lieux », « Images, espaces, sociétés » et « Nouveaux lieux culturels ».

Objectif : Synthétiser et apprendre à vulgariser de manière rigoureuse un projet de recherche scientifique.

Intervenants : Catherine MORGAN-POUX, Céline BRICAULT et Yassaman KHAJEHI

2. Méthodologie de la recherche

6hTD

Ce module permettra d'appréhender les formes de communication et de vulgarisation d'un travail de recherche scientifique. Les étudiants participeront aux séances consacrées au groupe correspondant à leur axe de recherche.

Objectif : Valoriser une démarche de recherche ; synthétiser un propos scientifique ; interroger une démarche de vulgarisation scientifique ; maîtriser un exercice oral de communication.

Intervenants : Catherine MORGAN-POUX, Céline BRICAULT et Yassaman KHAJEHI

Evaluation : Oral

Poids dans l'UE : 100%

UE2

Conduite de projet

1. Méthodologie du projet professionnel personnel

6h CM et 6h TD

Ce module permettra de soutenir et de valoriser le projet professionnel personnel élaboré au cours des deux années du master.

Objectif : Soutenir, défendre et évaluer la viabilité d'un projet.

Intervenants : Julie HOUILLON, Sylvia COURTY et Christine LE CHEVALIER

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

2. Outils numériques (au choix)

Les cours se dérouleront en janvier et février, dans le prolongement des séances assurés au troisième semestre.

2.1. PAO

12h TD

Cet atelier a pour objectif de maîtriser les outils numériques de Publication Assistée par Ordinateur à partir des principaux logiciels de référence (In Design,

Photoshop, Illustrator).

Objectif : Être capable de valoriser par la création graphique un projet culturel, artistique et touristique.

Intervenants : Émilie VASSET (2 groupes)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

2.2. Édition de sites web

12h TD

Cet atelier permettra aux étudiants d'être formés à l'édition de sites web

Objectif : Être capable de définir, d'élaborer et de valoriser un projet culturel, artistique et touristique à travers un site web.

Intervenants : Fabrice NIVOIT (1 groupe)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

2.3. Techniques et langages de l'image.

12h TD

Cet atelier permettra aux étudiants d'être formés aux techniques et langages de l'image fixe et en mouvement : prise de vue, tournage et montage de films documentaires afin de valoriser des projets.

Objectif : Être capable de valoriser par la création documentaire un projet culturel, artistique et touristique.

Intervenants : Romain COISSARD (1 groupe)

Evaluation : Travaux pratiques

Poids dans l'UE : 50%

Présentation des axes de recherche

Axe 1

Imaginaires des lieux

Cet axe croise géographie, littératures et arts. Il propose d'interroger les lieux comme cadre d'expérience d'un autre rapport aux normes sociales, au « réel », au(x) temps. Il s'agit d'analyser le monde (l'espace) sensible tel qu'il nous apparaît (dans son étrangeté), tel que nous nous l'imaginons, tel que nous nous y projetons et livrons, au travers lui, notre manière d'être au monde (d'*habiter* en somme). L'espace tel que nous l'entendons est donc tout autant littéraire et artistique (idéel, né de la création, fiction) que physique (matériel).

Une « espèce d'espace » est privilégiée : elle peut se dénommer seuil, passage, confins, limes, lisière, marge, frontière (…). Autrement dit, elle a trait à ce qui relève du monde des *zones incertaines*, des points de *basculement*, *des surfaces de possibles* (contre-espaces, hétérotopies, utopies). Les notions de seuils, marges, limes ont une *dimension poétique, mystérieuse, intrigante.*

Les « non-lieux » relèvent aussi de domaine géographique des seuils, marges, et limes en ce sens qu'ils sont interstitiels et situés entre des lieux plus marqués, mieux identifiés, avec lesquels ils interagissent dans des rapports de nature conflictuelle ou mimétique, dont ils constituent les espaces de transition, de mutation, d'initiation ; ces « non-lieux » sont aussi des ouvertures, des « blancs » sur la carte ou sur la page, où se déploie l'imaginaire de l'écrivain, du géographe, du lecteur, du spectateur, où peuvent s'écrire l'historique, le politique, le mythique.

La problématique commune porte sur la question de l'exploration, sur les différentes façons d'appréhender un *espace « autre »*. Pourquoi l'étrangeté d'un espace est-elle *inspirante* ? Qu'est-ce qui se joue dans cet imaginaire ? Et *où réside* cette étrangeté (Annie Ernaux, Depardon ou André Breton envisageant l'espace familier comme autre) ?

Plusieurs démarches et méthodes pourront être appréhendées :

- thèmes « disciplinaires » : étude d'une œuvre en littérature, d'un lieu en géographie, des écarts et modulations entre représentation et espace référentiel, de leur signification.
- thèmes « transversaux » : étude d'un parcours « sur les pas de », d'une maison d'écrivain et de ses choix muséographiques, étude d'une adaptation cinématographique et de la vision des lieux qu'elle propose.
- les représentations de l'autre dans les confins du monde « civilisé » à l'âge classique (Hurons et Iroquois des forêts de la Nouvelle-France, Incas et autres sauvages, pas si barbares que cela ou renvoyant les Européens à leur propre barbarie ; c'est là que l'utopie intervient).
- démarches géocritiques (un territoire perçu par un ensemble d'auteurs), expériences psycho-géographiques (selon la démarche de Guy Debord).

Axe 2

Images, cultures, sociétés

Cet axe s'attache à des objets pluriels à partir d'une pluralité des approches de ceux-ci, de la géographie au cinéma en passant par l'anthropologie, la sociologie et les arts de la scène.

Les voyages forment la jeunesse en traduisant ce cher Montaigne, pourtant l'objet mobilité et son sujet voyageant ont souvent été les mal aimés des sciences sociales…

Et voilà bien un programme d'étude qui devrait nous intéresser, celui que portent, transportent ces voyageurs aux petits pieds et valises remplies d'images, et stéréotypes souvent, quant aux territoires, les sociétés et paysages traversés, aux visages dévisagés sinon grimés, aux projections animées et leurs succédanés…

L'injonction de la mobilité fait sens en ce monde de la circulation généralisée des hommes, des biens, des capitaux. Celle de l'agrément, de la contemplation, de la rencontre ou de la recherche d'une histoire passée ou à venir et construire aussi. Les images de ces parcours, ces paysages, ces scènes et ces signes pour ne pas dire ces marques ou ces labels sont des balises dans notre univers social consumériste et concentrationnaire aussi (J. Baudrillard, Z. Bauman).

C'est aussi une question fondatrice de l'anthropologie, envisager l'altérité, ces images, ces relations, pour comprendre la société (conjuguant soi et l'autre).

Il s'agirait donc de comprendre comment la production, la circulation, l'appropriation des images participent et contribuent à façonner des imaginaires renouvelés de lieux, de territoires, avec leurs paysages et leurs visages singuliers. Comment émergent ainsi des projets d'occupation, de recomposition territoriales et d'identités culturelles et artistique en devenir, à partir d'une tradition perpétuée, ou inventée (E. Hobsbawm, T. Ranger) et d'une modernité incertaine (G. Balandier) par exemple…

Les champs d'investigation sont nombreux pour ce faire **:**

- Loisir verts et tourisme aux antipodes, mobilités alternant local et global (de *blabla car* au *wwoofing*) entre autres.
- Protection et valorisation des patrimoines, l'ambition mémorielle et muséale de l'histoire versus la recomposition dynamique des paysages de nos mémoires (J. Urry, A. Corbin).
- Usages et formes de l'archive filmique à l'état brut ou réinventée et la dynamique cinématographique, avec l'image en mouvement comme paradigme d'une société nostalgique (de l'ère du muet à *Cinema Paradiso*), par exemple ?
- Les arts du spectacle, l'utopie scénique et l'émergence par l'écran alors que le monde est une scène bruyante et l'Homme est constamment entouré d'images.
- L'art d'ici et maintenant, l'interaction avec le public tout en passant par la performance et les arts numériques dans des sociétés au tempo qui s'accélère.
- Le film comme source et support d'analyse socio-anthropologique des mutations à l'œuvre dans les sociétés.

Nous pourrons multiplier les exemples de ces pratiques et de ces images qui confrontent, renouvellent nos perceptions, nos usages des territoires, de soi, de l'autre. Des selfies, d'Instagram aux carnets de voyages, sans oublier les cartes postales qui tiennent encore un peu leur place dans ces *espèces d'espaces* (G. Perec) il s'agit bien d'une mise en scène de soi, des autres mais aussi d'une mise en désir du monde, *l'envie du monde* (J.-D. Urbain) comme l'industrialisation du plaisir (Y. Michaud, mais on peut aussi renvoyer à D. Riesman…) relèvent également d'une consommation des territoires, comme d'un ethos de l'avoir.

Le spectacle des autres, est aussi un théâtre de l'intime, c'est une dialectique culturelle que l'anthropologue, le géographe, le cinéaste et d'autres encore ont encore et toujours à questionner pour se/nous comprendre et être ensemble (société).

Axe 3

Nouveaux lieux culturels

De multiples espaces culturels prétendent aujourd'hui au terme d'« hybride » pour se qualifier ou qualifier leurs diverses activités. Cette hybridité est pensée à l'échelle du lieu et de son territoire d'implantation (à la faveur de mutations culturelles et artistiques, de transformations des espaces urbains/ruraux et de l'évolution des pratiques touristiques). Ces dynamiques culturelles et sociales fortes sont à l'œuvre depuis un demi-siècle : lieux culturels en marge des institutions portées par de nouvelles pratiques au cours des années 1970 ; nouvelles dynamiques décentralisées/déconcentrées affirmant la place de la culture dans les mutations urbaines (interrogeant les relations entretenues par des populations avec leurs territoires ou des lieux par le biais de la création et de la diffusion artistique) au cours des années 1980 et 1990 ; réinvestissement d'espaces abandonnés/libres ou en déshérence à l'initiative de collectifs, d'associations ou de collectivités depuis les années 2000. De nombreux lieux de création et de diffusion se sont installés dans les interstices urbains ou ruraux, dans les « espaces résiduels non bâtis » ou les « nouveaux espaces de sociabilité partagée » en ville comme en milieu rural. De nouveaux espaces culturels deviennent des repères et permettent la valorisation de territoires.

Ces nouvelles expériences culturelles et artistiques font émerger de nouveaux modèles, à travers ces espaces généralement désignés comme de nouveaux *lieux intermédiaires* ; qu'ils procèdent de l'évolution même de lieux institutionnels de la culture en questionnement (musées, galeries, médiathèques, salles de spectacle, cinémas notamment) ou qu'ils émergent à la faveur de projets neufs mais éprouvés (friches industrielles réinvesties au bénéfice de projets culturels et artistiques). Aussi des formes diversifiées ou repensées de lieux culturels apparaissent : lieux insérés dans d'anciennes usines ou gares, d'anciens bureaux ou espaces cultuels ; lieux trouvant leur place au sein de grands ensembles de logements ou d'anciennes boutiques ; lieux spécialement construits pour de nouvelles fonctions plurielles (bibliothèques, salles de spectacles) ; lieux de sociabilité renouvelée investis à la faveur de projets sociaux et culturels de territoires (cafés urbains/ruraux, espaces de résidence artistiques).

Ces *lieux intermédiaires* peuvent être des *lieux hybrides*. Au sens large, ces *lieux* ou *espaces hybrides* peuvent être de micro-utopies réalisées/réalisables et locales ou des projets institutionnels durables. Ces lieux empruntent des désignations plurielles : friche industrielle, bibliothèque 4e lieu, éco-ferme, recyclerie ou ressourcerie, centre socio-culturel 2.0, créalab/fablab, espace artistique mixte, etc. Cette approche consacre la forme du « tiers lieu » (en évolution constante depuis les années 1990) fixe ou itinérant (exemple des Péniches-opéras). Il offre aujourd'hui un environnement socio-temporel associant des usages, des pratiques et des partages en commun qui font « territoire ». Cette hybridité des espaces renvoie à des esthétiques réinventées et des pratiques renouvelées (découverte des œuvres, pratiques de lecture, mise en valeur de patrimoines et de paysages) ; dont certaines influent jusqu'au réaménagement des espaces (« espaces lectures » dans les théâtres, « cafés » dans les bibliothèques, etc.). Cette hybridité interroge les espaces à travers le temps (long ou court) et oblige à réfléchir à la permanence (ou l'évolution) des formes présentées et des pratiques éprouvées. Cette hybridité nécessite également de questionner les espaces culturels et sociaux du numérique : le développement de réseaux et de communautés numériques et la mise en place de nouveaux espaces artistiques virtuels (musées idéaux virtuels, expositions numériques) viennent créer de nouvelles interfaces culturelles et sociales originales.

© C.T.

Parcours

Action culturelle & artistique

Structuration pédagogique du parcours "Action culturelle et artistique"

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Cette spécialité s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence générale ou d'un équivalent. Le parcours de master en Action culturelle et artistique entend former les étudiants aux secteurs professionnels s'intéressant à l'organisation, la coordination et la diffusion de projets culturels, aux liens entre éducation et culture, à la sensibilisation et la valorisation des patrimoines artistiques (rétrospectives, archives, médiathèques, cinémathèques, festivals, programmation) et aux relations et aux activités de médiation avec les publics. Les enseignements dispensés en master permettent d'envisager également des prolongements en poursuite d'études en 3ème cycle de doctorat en recherche-création, fondamentale ou appliquée en arts du spectacle ou dans les secteurs professionnels de l'édition, du journalisme culturel, de la documentation ou de l'organisation évènementielle. Le cursus accueille également des profils d'étudiants intéressés par les processus de création musicaux, audiovisuels, théâtraux ou chorégraphiques et propose également d'aiguiser la sensibilité artistique dans ces domaines.

Dans un souci d'adaptation à différents secteurs professionnels et métiers, les enseignements s'articuleront autour d'éléments de **culture générale théorique solide** (portant sur la musique, le théâtre, le cinéma, la danse), alliés à des **compétences techniques et méthodologiques**. La nécessité de cette alliance entre théorie et pratique est fondamentale pour consolider la formation et permettre aux étudiants d'intervenir sur un champ de compétences diversifié.

En plus des fondamentaux théoriques, certaines **initiations techniques et créatives** proposées seront ouvertes sur la création cinématographique, musicale et scénique contemporaine ainsi que la culture artistique régionale liée aux arts vivants (expositions, résidences, festivals de cinéma, théâtre, musique, danse). Dans la perspective d'une meilleure compréhension des métiers relevant des arts du spectacle, les étudiants seront également amenés à réfléchir au rôle et aux enjeux (économiques, juridiques, sociologiques) liés aux domaines de la création artistique audiovisuelle et scénique.

L'accent est mis en M1 sur la connaissance du contexte culturel et économique de l'entreprise culturelle et l'acquisition des compétences professionnelles fondamentales dans le domaine des Arts du spectacle.

Au semestre 1, les enseignements fondamentaux liés à la connaissance de l'entreprise culturelle seront répartis entre un cours d'introduction générale sur les problématiques liées au secteur professionnel des arts du spectacle et un cours sur les institutions et les politiques culturelles en vue d'acquérir des repères et des outils pour mener une réflexion plus approfondie à la faveur de cas pratiques. Des cours d'économie-gestion, de management et de communication-marketing permettront à tous de comprendre les enjeux économiques auxquels sont confrontées les entreprises culturelles. Des cours de culture artistique et d'informatique sont prévus de manière à permettre à chacun de construire sa formation en fonction de ses acquis (cours de niveau dans l'apprentissage des logiciels de traitement de l'image fixe et de conception de page web, d'édition de sites Internet) et de son projet professionnel (qui peut être davantage orienté vers le cinéma (documentaire, fiction, animation, art vidéo) ou les arts de la scène (théâtre, musique, danse). Les projets collectifs seront également l'occasion de s'initier à la conduite de projets culturels variés à réaliser en groupe et à la définition de réponses adaptées à une commande passée avec une association ou une institution culturelle. Des cours de langue

(de spécialité du domaine des arts du spectacle dispensés en anglais) permettront à de futurs cadres d'acquérir une aisance et la maîtrise d'un vocabulaire spécifique indispensable dans un contexte international. Enfin des enseignements liés à l'analyse d'objets culturels porteront sur le cinéma et la danse.

Au Semestre 2, l'accent est mis sur les connaissances et les méthodes spécifiques liées aux arts du spectacle avec des modules plus adaptés à son projet. Elles seront assurées par des professionnels qui interviendront également dans le cadre de projets tutorés, donnant aux étudiants l'occasion d'une expérience de terrain (suivi et finalisation d'un projet culturel défini en accord avec le commanditaire institutionnel, associatif ou privé) avant le stage de 8 semaines minimum. Ces expériences de terrain constituent un point d'orgue de la formation.

L'élaboration du projet professionnel de l'étudiant est un enjeu majeur de cette première année de Master. Y concourent les différentes enseignements, l'accompagnement à la recherche de stage, le stage lui-même et son bilan, présenté dans un rapport écrit et lors d'une soutenance orale, ainsi que le module de projet individuel, qui permet à chaque étudiant de tester la pertinence de son projet et de le consolider ou le réorienter au besoin. La candidature en Master 2 doit rendre compte de la maturation de ce projet professionnel au cours de l'année.

En **M2**, une attention particulière est accordée **à la démarche de projet** sur laquelle repose la spécificité du master.

Un projet collectif de grande ampleur mobilise sur toute l'année les étudiants qui, encadrés par des enseignants du département et des professionnels, doivent mettre à profit leurs compétences et leurs savoir-faire pour répondre à la commande d'un professionnel ou d'un organisme. Ce projet doit insuffler une dynamique dans laquelle prennent place les enseignements venant approfondir les compétences acquises en M1 en matière de conduite de projet culturel (gestion administrative, négociation, droit, dispositifs d'aide à l'action et à la médiation culturelle) et de maîtrise des logiciels informatiques et des langues étrangères. Un stage de 6 mois offre, à l'issue du projet collectif, l'occasion d'une nouvelle expérience de terrain pour laquelle l'étudiant devrait se sentir déjà armé et en bonnes conditions pour envisager son entrée dans le monde du travail. Ce stage permet ainsi à chaque étudiant d'affiner son projet professionnel et de développer un réseau professionnel déterminant pour une insertion ultérieure.

Le parcours de spécialité, comme les deux autres parcours du master, compte pour 50% des cours en master 1 et pour 80% en master 2 à la faveur d'une spécialisation progressive.

Intervenants pédagogiques et professionnels

Master 1 Action culturelle et artistique

AUDIGIER, François, Responsable de la Pépinière de Mai (Clermont-Ferrand)
COURTY, Sylvia, Chargée de diffusion et développement de projet culturel (boom'structur, Clermont-Ferrand)
CREPET, Cyril, Programmateur artistique (boom'structur, Clermont-Ferrand)
DUBUSSET, Fabrice, Directeur artistique Cie Procédé Zèbre (Vichy)
DUPONT-CEGARRA, Soledad, Éditrice musicale, Société Soledad SARL (Cérilly)
FARWELL, Rosemary, PRAG Anglais
MIEL, Nathalie, Directrice du cluster Le Damier (Clermont-Ferrand)
PORTIER, Loïc, Directeur Festival Ciné Court animé (Roanne)
SEMELIN, Élise, Enseignante en danse
SOULIÉ-LAPORTE, Delphine, Directrice Caravansérail, Prestations culturelles
WEISS, Sylvie, Responsable du mécénat, La Comédie/Scène nationale.

Master 2 Action culturelle et artistique

BLANCHIER, Raphaël, MCF en Anthropologie de la danse (UFR STAPS)
BONNET, Emmanuel, Enseignant en Innovation et entreprenariat (ESC Clermont)
COURTY, Sylvia, Chargée de diffusion et développement de projet culturel (boom'structur, Clermont-Ferrand)
CREPET, Cyril, Programmateur artistique (boom'structur, Clermont-Ferrand)
LE BRAS, Stéphane, MCF en Histoire contemporaine (UFR LCSH)
LECOINTRE, Leisha, PRAG Anglais (UFR Anglais)
LECOUTRE, Marc, Professeur en théorie des organisations, réseaux sociaux et management (ESC Clermont)
PINASA, Delphine, Directrice, CNCS (Centre National du Costume de Scène, Moulins)
PONSARD, Nathalie, MCF en Histoire contemporaine (UFR LCSH)
ROUHER, Amélie, Professeur Lettres modernes, Correspondante culturelle La Comédie/Scène nationale
THEVENET, Arthur, Doctorant en droit public (Ecole de Droit)
THIRION-VALLET, Pierre, Directeur général et artistique, Centre Lyrique d'Auvergne
TISDALL, Diane, Docteure en musicologie
TRIOLAIRE, Élise, Avocate, Droit du travail et de la propriété intellectuelle, Cabinet Borie et associés
VASSENET, Magalie, Responsable partenariat et mécénat, Festival Europavox (Clermont-Ferrand)
VERGNE, Jean-Charles, Directeur, FRAC Auvergne

Enseignements de spécialité

SEMESTRE 1				
UE	**crédits**	**Vol.**	**Descriptif** (base 100h, 15 ECTS)	**Type d'UE**
3	6	24	**Projet collectif** - Direction (4h) - Accompagnement (20h)	Spécialité
4	6	32	**Analyse des objets culturels** - **Cinéma de fiction**. Courants, réalisateurs, films de référence (16h) - **Danse**. Grands courants et performers de la scène contemporaine (16h)	Spécialité
5	3	24	**Connaissance du secteur professionnel** - Enjeux actuels des arts du spectacle (12h) - Infrastructures culturelles et nouveaux espaces de diffusion (12h)	Spécialité
6	3	20	**Langues étrangères appliquées au secteur** - **Anglais**. Arts du spectacle dans les pays anglophones	Spécialité

SEMESTRE 2				
UE	**crédits**	**Vol.**	**Descriptif** (base 100h, 15 ECTS)	**Type d'UE**
3	3	24	**Projet collectif** - Direction (4h) - Accompagnement (20h)	Spécialité
4	6	32	**Analyse des objets culturels** - **Théâtre**. Politiques culturelles, structures, publics (16h) - **Musique**. Politiques musicales (16h)	Spécialité
5	3	24	**Connaissance du secteur professionnel** - **Communication spécifique**. Prise de parole (12h) - **Circuits de production**. Production et édition musicales (12h)	Spécialité
6	3	20	**Langues étrangères appliquées au secteur** - **Anglais**. Performing Arts américains et anglais (20h)	Spécialité
7	9	20	**Stage**	Spécialité

Semestre 1

UE3

Projet collectif

24hTD

Réalisation d'un projet culturel pour le compte d'un commanditaire professionnel (institutionnel, associatif, privé).

Objectif : Mettre en application dans un contexte professionnel effectif les enseignements dispensés dans le cadre du master. Concevoir une méthodologie de travail adaptée à la conduite d'un projet culturel collectif, mieux connaître l'environnement culturel local.

Intervenants : Caroline LARDY, Sylvia COURTY et Cyril CREPET

Evaluation : Contrôle continu (réalisation du projet, rapport et soutenance du projet)

Poids dans l'UE : 100%

UE4

Analyse des objets culturels

1. Cinéma

8hCM et 8hTD

Introduction aux principaux courants, réalisateurs et films-clés du cinéma de fiction.

Objectif : Acquérir une culture cinématographique dans le domaine de la fiction et s'initier à l'analyse filmique à partir d'un corpus original de films de fiction (CM). Rechercher des informations et communiquer sur un sujet précis en sélectionnant et en analysant des séquences de films liées à l'histoire du cinéma (mouvement, réalisateur, genre cinématographique) (TD).

Intervenants : Caroline LARDY

Evaluation : Contrôle continu (dossier ou oral) et examen terminal écrit (3h)

Poids dans l'UE : 50%

Bibliographie :

- AUMONT Jacques, BERGALA Alain, MARIE Michel, VERNET Marc, *Esthétique du film*, Paris, Armand Colin, 2002.
- BAZIN André, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris, Éditions du Cerf, 2002 (1985).
- BURCH Noël, *La lucarne de l'infini. Naissance du langage cinématographique*, Paris, L'Harmattan, 2007 (1991).
- GOLIOT LETE Anne et VANOYE Francis, *Précis d'analyse filmique*, Paris, Armand Colin, 2008.
- JULLIER Laurent, *L'analyse de séquences*, Paris, Armand Colin, 2011.
- MARIE Michel, *La nouvelle vague. Une école artistique*, Paris, Armand Colin, 2009.
- NOGUEZ Dominique, *Une renaissance du cinéma. Le cinéma « underground » américain*, Paris, 2002.

2. Danse

8hCM et 8hTD

Nous questionnerons la danse, son évolution, ses esthétiques et ses appellations (classique, moderne, contemporaine), ses différents rapports au corps, sa place sur scène, sa dimension politique, sa relation aux autres arts, son rôle pédagogique et social, son rapport au spectateur. Il s'agira de fournir quelques clés de lecture, de poser des jalons en termes de références (œuvres, chorégraphes, danseurs), afin d'aiguiser curiosité et regard critique.

Objectif : Acquérir une culture chorégraphique contemporaine.

Intervenants : Élise SEMELIN

Evaluation : Contrôle continu (dossier ou oral) et examen terminal écrit (3h)

Poids dans l'UE : 50%

Bibliographie :

- HOGHE Raymond, *Pina Bausch, Histoires de théâtre dansé*, L'Arche, 1987
- SIBONY Daniel, *Le corps et sa danse*, Seuil, La Couleur des idées, 1995
- *Dictionnaire de la danse*, dirigé par Philippe Le Moal, éd. Larousse, Paris, 1999 (réédition en 2007)

UE5

Connaissance du secteur professionnel

1. Enjeux actuels des arts du spectacle
12hTD

Présentation des enjeux actuels des arts du spectacle.

Objectif : Comprendre les mutations à l'œuvre dans le secteur professionnel.

Intervenants : Sylvie WEISS (Comédie Scène nationale), Delphine SOULIE-LAPORTE (Caravansérail), Loïc PORTIER (Directeur de Festival) ; les noms des intervenants pourront évoluer.

Evaluation : Contrôle continu (oral/dossier)

Poids dans l'UE : 50%

2. Infrastructures culturelles et nouveaux espaces de diffusion
6hCM et 6hTD

Présentation des enjeux actuels des infrastructures culturelles et questionnement de leur intégration aux réseaux politiques, socioéconomiques, culturels et artistiques.

Objectif : Comprendre les mutations à l'œuvre dans le secteur professionnel.

Intervenants : Fabrice DUBUSSET (Cie Procédé Zèbre), Nathalie MIEL (Le Damier), François AUDIGIER (Coopérative de Mai)

Evaluation : Contrôle continu (oral/dossier)

Poids dans l'UE : 50%

UE6

Langue étrangère appliquée au secteur

Anglais. Domaine culturel des arts du spectacle dans les pays anglo-saxons
10hCM et 10hTD

Objectif : The programme entails work on all four skills (listening, reading, speaking and writing) with an emphasis on oral expression. We will look at current cultural events and work on themes linked to the cultural scene in the UK (and US). Students will acquire useful vocabulary and knowledge using authentic documents and multi-media facilities. Active professional and functional language skills will also be acquired, such as presenting and defending a point of view or project, negotiating, debating and discussing, chairing a meeting, interviewing cultural actors, introducing guest speakers, opening a cultural event etc.

Intervenants : Rosemary FARWELL

Evaluation : Contrôle continu (écrit et oral)

Poids dans l'UE : 100%

Semestre 2

UE3

Projet collectif

24hTD

Réalisation d'un projet culturel pour le compte d'un commanditaire professionnel (institutionnel, associatif, privé).

Objectif : Mettre en application dans un contexte professionnel effectif les enseignements dispensés dans le cadre du master. Concevoir une méthodologie de travail adaptée à la conduite d'un projet culturel collectif, mieux connaître l'environnement culturel local.

Intervenants : Caroline LARDY, Sylvia COURTY et Cyril CREPET

Evaluation : Contrôle continu (réalisation du projet, rapport et soutenance du projet)

Poids dans l'UE : 100%

UE4

Analyse des objets culturels

1. Théâtre

8hCM et 8hTD

Histoire du théâtre et des pratiques théâtrales de la Révolution française à nos jours (XIXe-XXe siècles) en France Le cours proposera un panorama sur les politiques culturelles menées successivement, les structures de production des spectacles et les salles, la direction et la mise en scène des spectacles, les principaux genres dramatiques et courants dramatiques, sans oublier les publics et la critique.

Objectif : Acquérir une large culture historique théâtrale permettant de mieux apprécier les enjeux structurels dramatiques contemporains (réhabilitation et/ou construction des théâtres, choix et évolution des répertoires et des programmations, parcours et réseaux d'artistes – direction, mise en scène, jeu). Connaître les temps, les ruptures, les politiques et les textes qui ont fait l'histoire du théâtre à l'époque contemporaine.

Intervenant : Cyril TRIOLAIRE

Evaluation : Contrôle continu (dossier ou oral) et examen terminal écrit (3h.).

Poids dans l'UE : 50%

2. Musique.

8hCM et 8hTD

Objectif : Ce cours est conçu en deux grands axes. La première partie du semestre sera consacrée à l'étude de l'histoire récente des politiques musicales en France (de 1959 à nos jours), et notamment aux évolutions des approches politiques concernant la diffusion, la création, l'éducation, la démocratisation, la diversité musicale… La deuxième partie traitera plus précisément de la question de la médiation musicale, définie comme ce qui favorise la rencontre d'une œuvre avec un public. Il s'agira notamment de travailler sur les supports audio-visuels.

Intervenant : Benjamin LASSAUZET

Evaluation : Contrôle continu (dossier ou oral) et examen terminal écrit (3h.).

Bibliographie indicative :

- BORDEAUX Marie-Christine, « La médiation culturelle en France, conditions d'émergence, enjeux politiques et théoriques », Actes du Colloque international « Culture pour tous », Montréal, décembre 2008.
- DARRE Alain (dir.), *Musique et politique. Les répertoires de l'identité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996.
- GIRARD Augustin, « Les politiques culturelles d'André Malraux à Jack Lang : ruptures et continuités, histoire d'une modernisation », *Hermès,* 1996, p. 27-41.
- HENNION Antoine, *La passion musicale. Une sociologie de la médiation*, Paris, Métailié, 1993.
- URFALINO Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, La documentation française, 1996.

Poids dans l'UE : 50%

UE5

Connaissance du secteur professionnel

Communication spécifique 1. Prise de parole

12hTD

Objectif : Prise de parole (situations formelles et informelles, normes de langage, contextes différenciés) ; penser une rencontre avec un artiste ou administrateur du secteur culturel, animer un bord de plateau, communication média.

Intervenants : Agnès BERNARD

Evaluation : Contrôle continu

Poids dans l'UE : 50%

2. Circuits de production. Production et édition musicales

12hTD

Objectif : Comprendre l'évolution et la pluralité des dispositifs de production, de distribution et les réseaux mis en jeu dans les arts du spectacle. Ce cours aura pour objet la connaissance du secteur lié à la production phonographique et à l'édition musicale. Sera notamment abordée la chaine de production du disque, de ses utilisations primaires à ses utilisations secondaires (définitions, contractualisations, enjeux). Un éclairage particulier sera apporté sur les modalités de financement des projets de production.

Intervenants : Soledad DUPONT-CEGARRA

Evaluation : Contrôle continu (dossier ou oral) et examen terminal écrit

Poids dans l'UE : 50%

UE6

Langue étrangère appliquée au secteur

Anglais. Performing Arts (danse, théâtre) américains et anglais (16e-21e s.)

10hCM et 10hTD

Intervenants : Rosemary FARWELL

Evaluation : Contrôle continu (dossier et oral) et examen terminal écrit

Poids dans l'UE : 100%

UE7

Stage

Stage de 2 à 4 mois

Objectif : Mettre en application les compétences acquises durant l'année en conduite de projet culturel.

Evaluation : Rapport et soutenance

Poids dans l'UE : 100%

SEMESTRE 3				
UE	**crédits**	**Vol.**	**Descriptif**	**Type d'UE**
3	6	24	**Projet collectif** - Direction (4h) - Accompagnement (24h)	Spécialité
4	3	48	**Analyse des objets culturels** - **Théâtre**. Du peuple au citoyen (16h) - **Danse**. Approches anthropologiques (16h) - **Sociologie**. Publics et non publics. Enquêtes (16h)	Spécialité
5	3	24	**Connaissance juridique du secteur professionnel culturel** - Gestion des établissements culturels (12h) - Droit du travail et de la propriété intellectuelle (12h)	Spécialité
6	3	24	**Méthodologie en action du secteur culturel** - Financement du secteur (12h) - Pédagogie de la médiation (12h)	Spécialité
7	3	20	**Langue étrangère appliquée au secteur** - **Anglais.** Approches du secteur professionnel culturel en Anglais.	Spécialité

SEMESTRE 4				
UE	**crédits**	**Vol.**	**Descriptif**	**Type d'UE**
3	6	24	**Projet collectif** - Direction de projet (4h) - Accompagnement développement de projet (20h)	Spécialité
4	3	48	**Analyse des objets culturels** - **Théâtre**. Esthétiques et mises en scène contemporaines (16h) - **Sociologie**. Sociologie du goût musical (16h) - **Musique**. Histoire du rock et de la pop (16h)	Spécialité
5	3	24	**Connaissance du secteur professionnel** - Diriger un établissement culturel (12h) - Socio-économie de la culture (12h)	Spécialité
6	3	24	**Méthodologie en action du secteur** - Pédagogie de la médiation (12h) - Entreprenariat culturel (12h)	Spécialité
7	3	20	**Langue étrangère appliquée au secteur** - **Anglais.** Institutions politiques et culturelles dans le monde anglophone (20h)	Spécialité
8	9	6 mois	**Stage**	Spécialité

Semestre 3

UE3

Projet collectif

24hTD

Réalisation d'un projet culturel pour le compte d'un commanditaire professionnel (institutionnel, associatif, privé).

Objectif : Mettre en application dans un contexte professionnel effectif les enseignements dispensés dans le cadre du master. Concevoir une méthodologie de travail adaptée à la conduite d'un projet culturel collectif, mieux connaître l'environnement culturel local.

Intervenants : Cyril TRIOLAIRE, Magalie VASSENET, Amélie ROUHER et Cyril CREPET

Evaluation : Contrôle continu (réalisation du projet, rapport et soutenance du projet)

Poids dans l'UE : 100%

UE4

Analyse des objets culturels

1. Théâtre. Du peuple au citoyen.

8hCM et 8hTD

Objectif : Les pratiques théâtrales contemporaines et la diffusion des répertoires ayant accompagné chaque renouvellement de celles-ci posent indiscutablement la question des relations de leurs principaux animateurs et de leurs publics. Les projets politiques et les réalisations esthétiques interrogent les rapports aux publics et au peuple. Depuis la Révolution française jusqu'au second 20ème siècle, les pratiques théâtrales accompagnent les mouvements politiques de l'histoire et se pensent en termes d'instruction publique et d'éducation populaire. Qu'elles visent à promouvoir un système de valeurs alors inédites, ambitionnent un renouvellement esthétique, redéfinissent le rôle du peuple ou défendent de nouveaux modèles de théâtre public et citoyen.

Intervenant : Cyril TRIOLAIRE

Evaluation : Contrôle continu (écrit ou oral) et examen terminal écrit (3h)

Bibliographie indicative :

- Philippe BOURDIN et Gérard LOUBINOUX, *Les arts de la scène et la Révolution française*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2004.
- Jean CAUNE, *La Culture en action : de Vilar à Lang, le sens perdu*, Grenoble, PUG, 1992.
- Sandrine DUBOUILH, *Une architecture pour le théâtre populaire (1870-1970)*, Paris, Actualités de la scénographie, 2012.
- Catherine FAIVRE-ZELLNER, *Firmin Gémier, héraut du théâtre populaire*, Rennes, PUR, 2006.
- Laurent FLEURY, *Le TNP de Vilar. Une expérience de démocratisation de la culture*, Rennes, PUR, 2006.
- Bérénice HAMIDI-KIM, *Les cités du théâtre politique en France depuis 1989*, Montpellier, L'Entretemps, 2013.
- Romain ROLLAND, *Le Théâtre du peuple, essai d'esthétique d'un théâtre nouveau*, Paris, Albin Michel, 1913, réédition Bruxelles, Complexe, 2003.

Poids dans l'UE : 40%

2. Anthropologie de la danse.

8hCM et 8hTD

Objectif : Ce cours propose une réflexion autour du geste en danse ; il permet une première approche de l'anthropologie de la danse à partir de pratiques contemporaines.

Intervenants : Raphaël BLANCHIER

Evaluation : Contrôle continu (écrit ou oral) et examen terminal écrit (3h).

Poids dans l'UE : 30%

3. Sociologie. Publics et non publics. Enquête.

8hCM et 8hTD

Objectif : Dans le cadre d'une réflexion sur la démocratisation culturelle, le cours propose de revenir sur les notions de public, non-public et publics. Après cette

exploration théorique et diachronique, il conviendra de suivre l'évolution des approches des publics : comment est-on passé de l'étude des publics inscrite dans des enquêtes quantitatives sur les pratiques culturelles à des enquêtes qualitatives sur les publics des spectacles vivants à la fois dans le domaine du théâtre, de la danse, de la musique et de l'art. Ainsi, dans le cadre d'études sur la réception de l'art, on interrogera l'idée d'une pluralité des rapports à l'art qui semble essentielle à tout acteur culturel désirant élaborer une programmation culturelle.

Intervenante : Nathalie PONSARD

Evaluation : Contrôle continu (écrit ou oral) et examen terminal écrit(3h).

Bibliographie indicative :

- Pascale Ancel et Alain Pessin, *Les non-publics. Les arts en réception*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales.
- Olivier Donnat, *Les publics de la culture, politiques publiques et équipements culturels,* Paris, Presses de sciences Po, 2003.
- Emmanuel Ethis, *Avignon ou Le public participant : une sociologie du spectateur réinventé*, Paris, l'Entretemps, 2008
- Jean-Louis Fabiani, *Après la culture légitime : objets, publics, autorités*, Paris, L'Harmattan, 2007
- J. P Esquénazi, *Sociologie des publics*, Paris, La Découverte, 2002.
- Philippe Poirrier (dir.), *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation française, 2010

Poids dans l'UE : 30%

UE5

Connaissance juridique du secteur professionnel

1. Gestion des établissements culturels

6hCM et 6hTD

Objectif : Le but de cet enseignement est d'appréhender l'organisation administrative de la France et d'y saisir particulièrement le rôle des collectivités territoriales et de leurs groupements. Après une approche du caractère déconcentré et décentralisé de la France, le cours s'intéresse aux acteurs et à l'action administrative. Il aborde également les spécificités de la gestion administrative des établissements culturelles.

Intervenants : Arthur THEVENET

Evaluation : Contrôle continu (écrit ou autre) et examen terminal écrit

Poids dans l'UE : 50%

2. Droit du travail et de la propriété intellectuelle

6hCM et 6hTD

Objectif : Ce cours a pour objet la maitrise juridique et légale appliquée au domaine culturel. Il s'agira dans un premier temps d'observer et de comprendre les enjeux liés au Droit du Travail (et donc à l'embauche dans le secteur du spectacle vivant) ; et dans un second temps, il s'agira de saisir et d'analyser tous les aspects liés au Droit d'Auteur (appliqué en particulier aux domaines cinématographique et musical).

Intervenants : Élise TRIOLAIRE

Evaluation : Contrôle continu (écrit ou autre) et examen terminal écrit

Poids dans l'UE : 50%

UE6

Méthodologie en action du secteur

1. Financement du secteur culturel

6hCM et 6hTD

Objectif : Comprendre les enjeux, les dispositifs et les procédures liés aux demandes de subvention, de financements de dossiers dans les domaines des arts du spectacle. Présentation théorique et déclinaison des différents dispositifs pour chaque domaine ; mise en application par des exercices de simulation de conception et de présentation de dossiers sur des structures ciblées au niveau local et européen.

Intervenantes : Sylvia COURTY
Evaluation : Contrôle continu (épreuve écrite, dossier ou exposé)
Poids dans l'UE : 50%

2. Pédagogie de la médiation.
6hCM et 6hTD
Objectif : La médiation culturelle désigne l'ensemble des pratiques et des actions visant à mettre en relation une œuvre artistique ou une proposition culturelle et ses publics. La médiation peut s'envisager comme une pratique pédagogique de sensibilisation. Le cours est conduit en situation auprès de jeunes publics et en partenariat avec le Centre Lyrique Clermont Auvergne.
Intervenantes : Benjamin LASSAUZET
Evaluation : Contrôle continu : travaux pratiques
Poids dans l'UE : 50%

UE7

Langue étrangère appliquée au secteur

Approches du secteur professionnel culturel en Anglais.
10hCM et 10hTD
This course focuses on the development of students' knowledge of the functioning of cultural institutions in English-speaking countries. Through mastery of specific vocabulary and understanding of differing cultural contexts found in case studies, the course is designed to allow students to feel well prepared to envisage broadening their professional horizons both within and outside the French context.
Objectif : Atteindre un niveau de compréhension et d'expression orale permettant de participer activement en anglais dans un contexte professionnel. Acquérir un vocabulaire et des repères précis concernant le domaine culturel des Arts du spectacle dans les pays anglophones.
Intervenantes : Leisha LECOINTRE
Evaluation : Contrôle continu (dossier ou oral) et examen terminal écrit
Poids dans l'UE : 100%

Semestre 4

UE3

Projet collectif

24hTD
Réalisation d'un projet culturel pour le compte d'un commanditaire professionnel (institutionnel, associatif, privé).
Objectif : Mettre en application dans un contexte professionnel effectif les enseignements dispensés dans le cadre du master. Concevoir une méthodologie de travail adaptée à la conduite d'un projet culturel collectif, mieux connaître l'environnement culturel local.
Intervenants : Cyril TRIOLAIRE, Magalie VASSENET, Amélie ROUHER et Cyril CREPET
Evaluation : Contrôle continu (réalisation du projet, rapport et soutenance du projet)
Poids dans l'UE : 100%

UE4

Analyse des objets culturels

1. Théâtre. Esthétiques et mises en scène contemporaines.
8hCM et 8hTD
Objectif : Le cours appréhendera les grands mouvements et tendances actuelles de la création contemporaine théâtrale. Il s'agira d'offrir un panorama le plus complet possible de la scène contemporaine française et européenne. Un accent

particulier pourra être mis sur certaines tendances dramaturgiques et esthétiques actuelles comme celles de la performance ou du théâtre documentaire. Afin d'appréhender au mieux cette création contemporaine, les étudiants seront invités à découvrir un ensemble de spectacles.

Bibliographie indicative :

- PAVIS Patrice, *Le théâtre contemporain. Analyse des textes de Sarraute à Vinaver*, Paris, Nathan, 2002.
- PAVIS Patrice, *Dictionnaire de la performance et du théâtre contemporain*, Paris, Armand Colin, 2014.
- RYNGARD Jean-Pierre, *Nouveaux territoires du dialogue*, Arles, Actes Sud, 2005.
- SARRAZAC Jean-Pierre, *Poétique du drame moderne et contemporain*, Saulxures, Circé, 2005.

Intervenants : Yassaman KHAJEHI

Evaluation : Contrôle continu (oral ou écrit) et examen terminal écrit (3h)

Poids dans l'UE : 30%

2. Sociologie du goût musical

8hCM et 8hTD

Objectif : La musique comme langage universel susceptible de réunir les hommes est malheureusement une utopie, et force est de constater que la vision de Duke Ellington (« Il n'existe que deux sortes de musique : la bonne et la mauvaise. ») ne résiste pas à l'épreuve des faits, car dans ce cas il n'y aurait qu'un seul public, homogène et unanime. Or, on remarque que la notion de public est plurielle, et recouvre des réalités sociales, culturelles, économiques, politiques, esthétiques… très diverses dont on cherchera à rendre compte.

Intervenant : Benjamin LASSAUZET

Evaluation : Contrôle continu (oral ou écrit) et examen terminal écrit (3h)

Poids dans l'UE : 40%

3. Musique. Histoire du rock et de la pop.

8hCM, 8hTD

Objectif : Ce cours propose d'appréhender l'articulation entre le rock et les évolutions sociales depuis les années 1950 et nos jours en France, Grande-Bretagne et États-Unis principalement. Il s'agira de comprendre les évolutions d'une musique diverse et en perpétuel renouvellement, mais aussi de voir comment ces mutations influencent ou sont influencées par les sociétés dans lesquelles elles s'inscrivent. On observera donc les transformations stylistiques et l'élargissement du spectre des genres de rock (rhythm & blues, rock'n'roll, folk, pop, rock psychédélique et progressif, hard rock et heavy metal, punk, rock indé, grunge, nu metal, etc.) ainsi que la manière dont ils décrivent, analysent, critiquent les sociétés occidentales.

Intervenant : Stéphane LE BRAS

Evaluation : Contrôle continu (oral ou écrit) et examen terminal écrit (3h)

Bibliographie indicative :

- MIGNON et HENNION Patrick Antoine (dir.), *Rock de l'Histoire au Mythe*, Paris, Anthropos, 1991
- GUILLOT Eduardo, *Histoire du rock*, Paris, La Mascara, 1998
- JOUFFA François et BARSAMIAN Jacques, *Histoire du rock*, Paris, Tallandier, 2005
- GONIN Philippe (dir.), *Focus sur le rock : perspectives analytiques et historiques*, Dijon, EUD, 2014
- https://pophistory.hypotheses.org/

Poids dans l'UE : 30%

UE5

Connaissance du secteur professionnel

1. Diriger un établissement culturel

6hCM et 6hTD

Objectif : La direction d'un établissement culturel sera abordée par trois responsables en activité. Ils proposeront, à l'occasion de trois séminaires de 4h *in situ* un retour d'expérience problématisé autour de leur pratique de direction. Il s'agira pour eux de proposer un retour analytique et critique sur leur expérience de direction en termes de politique

culturelle, d'esthétique, de gestion, de ressources humaines, de budget ou de relation avec les publics.

Intervenants : Delphine PINASA (Centre National du Costume de Scène), Pierre THIRION-VALLET (Centre lyrique Clermont Auvergne) et Jean-Charles VERGNE (FRAC)

Evaluation : Note de synthèse analytique sur les structures visitées.

Poids dans l'UE : 50%

2. Socio-économie de la culture.

6hCM et 6hTD

Objectif : Acquérir une bonne connaissance de la structuration et des évolutions socio-économiques des organisations du secteur, de ses formes de management et de gestion des personnes spécifiques, qu'elles soient indigènes, c'est-à-dire produites par les pratiques mêmes des acteurs de ce secteur, ou visant une transcription intelligente des pratiques classiques du corpus standard de la gestion, dans un cadre organisationnel et des contraintes juridiques spécifiques. Ce secteur se caractérise par une adaptation à la production d'activités ad-hoc, une organisation en succession de projets rassemblant de façon temporaire un certain nombre de salariés aux compétences variées : ses activités reposent plus qu'ailleurs sur l'implication des personnes dans les projets ou les lieux artistiques, la question de la nature des relations de travail qui se nouent devenant un paramètre de gestion important.

Intervenant : Marc LECOUTRE

Evaluation : Contrôle continu (dossier et oral) et examen terminal écrit

Bibliographie indicative :

- BENGHOZI Pierre-Jean, La gestion de projet dans le secteur culturel, *revue Hermes*, n° 44, « Economie et communication », 2006, pp. 71-77.
- BERA M., LAMY Y., *Sociologie de la culture*, Paris, A. Colin, 2003.
- BUSSON A., EVRARD Y., *Les industries culturelles et créatives*, Vuibert, coll. Economie et stratégie, 2013.
- CHIAPELLO E., *Artistes versus managers. Le management culturel face à la critique artiste*, Les Editions Métailié, 1998.
- EY, *1er panorama des industries culturelles et créatives en France*, rapport à France Créative réalisé par Ernst and Young, 2013 (www.francecreative.fr).
- MENGER P.-M., *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris, Seuil, 2002.

Poids dans l'UE : 50%

UE6

Méthodologie en action du secteur culturel

1. Pédagogie de la médiation

6hCM et 6hTD

Objectif : Ce cours envisage d'étudier le rôle du médiateur dans les structures socioculturelles en lien avec les pratiques théâtrales et questionnera un ensemble d'activités artistiques destinées à un large public. La problématique initiale se formera autour de la question de « formation » et de « pédagogie » dans la médiation socioculturelle. Elle embrassera les acceptions actuelles, intellectuelles et politiques, de la médiation culturelle et artistique et en interrogera les voies différenciées, les objectifs, les moyens et les résultats.

Intervenante : Yassaman KHAJEHI

Evaluation : Contrôle continu (oral et écrit de 2h)

Bibliographie indicative :

- ABOUDRAR Bruno Nassim, *La Médiation culturelle*, Que sais-je ?, Paris, PUF, 2016
- CAUNE Jean, *La médiation culturelle : expérience esthétique et construction du vivre ensemble*, Grenoble, PUG, 2017
- CAUNE Jean et LAFORTUNE Jean-Marie, *La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques*, Québec, PUQ, 2012
- CHAUMIER Serge et MAIRESSE François, *La médiation culturelle*, Paris, Armand Colin, 2013

- SAADA Serge, *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*, Paris, Éditions de l'Attribut, 2011

Poids dans l'UE : 50%

2. Entrepreneuriat culturel
6hCM et 6hTD
Objectif : L'entrepreneuriat créatif.
Communautés et innovation ouverte.
Ce cours aborde l'émergence de l'entrepreneuriat créatif (Sarasvathy, 2008 ; Neck et Greene 2011) dans un contexte marqué par la nécessité d'explorer et de créer de nouvelles connaissances plutôt que d'exploiter des recettes existantes, et de concevoir de nouveaux produits et services qui répondent à des enjeux sociétaux contemporains. L'entrepreneuriat créatif émerge en particulier dans des « espaces ouverts d'innovation » (Capdevilla, 2015) - Hackerspaces, Fablabs, Living labs - qui se généralisent aujourd'hui à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. Ces espaces sont une strate intermédiaire (*middleground*) entre l'organisation classique (*upperground*) et les communautés (*underground*) qui se développent dans des territoires créatifs (Cohendet et al. 2010). Nous étudierons le cas du studio de développement de jeux vidéo Ubisoft à Montréal (Cohendet et Simon, 2017). Les étudiants mobiliseront ce modèle pour cartographier la ville de Clermont-Ferrand et formuleront des recommandations sur la base de leurs analyses.
Intervenants : Emmanuel BONNET
Evaluation : Contrôle continu (autre ou écrit) et examen terminal écrit (2h)
Poids dans l'UE : 50%

UE7

Langue étrangère appliquée au secteur

Anglais.
Institutions et politiques culturelles dans le monde anglophone
10hCM et 10hTD
This course focuses on the development of students' knowledge of the functioning of cultural institutions in English-speaking countries.
Objectif : Connaître les politiques culturelles et les principales structures et réseaux dans le domaine des arts dans les pays de langue anglaise.
Intervenantes : Diane TISDALL
Evaluation : Contrôle continu (dossier et oral) et examen écrit terminal
Poids dans l'UE : 100%

UE8

Stage

Stage de 6 mois
Objectif : Mettre en application les compétences acquises durant l'année.
Evaluation : Rapport et soutenance
Poids dans l'UE : 100%

Informations pratiques

Calendrier universitaire

Rentrée
Jeudi 17 septembre 2020

Début des cours semestrialisés :
- Lundi 21 septembre 2020

VACANCES DE TOUSSAINT : du 24 octobre au 2 novembre 2020

VACANCES DE NOËL : du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021

EXAMEN DU PREMIER SEMESTRE : du 4 au 9 janvier 2021 en M1 & M2

Début des cours du semestre 2
Lundi 11 janvier 2021

VACANCES D'HIVER : du 13 au 22 février 2020

VACANCES DE PRINTEMPS : du 10 avril au 25 avril 2020

Examens semestre 2
- du 5 au 10 avril en M2 & du 26 avril au 1er mai en M1 (examens et soutenances de projets collectifs)

Stages
- Après la fin des examens en M1 & en M2. Aménagements possibles selon les parcours à partir du 1er avril 2021.

Dépôt des rapports de stage variable selon les parcours du master. Se renseigner auprès des responsables d'année

Délibérations
16 juillet (1ère session) ou 15 septembre (2e session) 2021.

Secrétariat des Métiers de la culture

Le secrétariat est ouvert : du **lundi au vendredi les matins et après-midis**. Les étudiants sont encouragés à se rapprocher du secrétariat du département dès la rentrée pour enregistrer les nouveaux horaires d'ouverture. Le secrétariat peut être ponctuellement fermé lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence).

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans les locaux du département. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d'attestation, demande de matériel etc.), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

Enseignants

Les enseignants permanents ont leurs bureaux situés au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous. Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux de l'UFR LCSH (RDC à droite) ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université).

Communication interne

Les panneaux d'affichage :
Toutes les informations sont communiquées sur les panneaux d'affichage situés dans les couloirs du département au 2ème étage. Vous devez les **consulter régulièrement** pour vous tenir informé des changements d'emploi du temps, de salles, des dates d'examens, des offres de stage, etc…

N'oubliez pas de consulter le **site web du département**.
Vous y trouverez des informations sur le déroulement de votre formation, des conseils pour les échanges universitaires, les stages, des témoignages d'étudiants sur leurs expériences en entreprise ou à l'étranger et tout ce qui concerne la vie du département.

L'Association des étudiants : Le comptoir culturel

Le comptoir cultuel collabore financièrement à la réalisation des voyages d'études, contribue au suivi régulier de l'insertion des anciens et à la constitution d'un répertoire, et participe aux conseils du département et aux relations avec les professionnels. Les élections du Président et des membres du bureau de l'association ont lieu dès la rentrée universitaire.
Pour fonctionner l'association a besoin de vous !
Plus vous serez nombreux à vous investir dans ses activités et plus elle sera dynamique et reconnue au niveau de l'université.

Bibliothèque

Les étudiants du département des métiers de la culture inscrits dans le master **DPEC** peuvent emprunter des ouvrages ou périodiques à la nouvelle Bibliothèque de sections (site Gergovia, 2ème étage). Vous avez tous aussi à votre disposition la Bibliothèque Universitaire 1er cycle de l'UFR LCSH (site Gergovia) et la Bibliothèque Universitaire 2ème cycle (Lettres et Sciences humaines - Boulevard Lafayette). Le catalogue des bibliothèques est consultable en ligne (BCU). N'hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque. Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants. Les étudiants de l'UFR LCSH sont invités à fréquenter la BCU Lafayette (salle de lecture 4e étage) qui leur est réservée.

La Bibliothèque Lafayette est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 ; la Bibliothèque Gergovia est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00 ; fermeture le samedi à 18h00.

Matériel pédagogique et assistance

Pour vos exposés et vos projets collectifs, du **matériel peut vous être prêté** :
- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable
- rétroprojecteur
- lecteur DVD/vidéo
- caméra HD

Pour cela vous devez en faire la réservation auprès du secrétariat ou du service PICC audiovisuel (330). Une charte d'utilisation du matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants. En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

Site et annuaire de l'Université Clermont Auvergne

Sur le site de l'université, vous trouverez des informations sur les formations de l'UCA, les services de l'UCA, les relations internationales, etc…
http://www.uca.fr

Dans l'annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse email d'un enseignant ou d'un service de l'Université Clermont Auvergne

Site du Département des métiers de la Culture

Vous y trouverez toutes les informations sur vos formations et la vie du département.

Consultez-le régulièrement.

.

Aides financières

Vous trouverez sur le site Internet du département toutes les informations sur les différentes aides financières qui vous sont offertes suivant votre projet. Les responsables de chacun des parcours sont à votre disposition pour vous renseigner et vous mettre en relation avec les services dédiés au sein de l'établissement.

Recherche de stage à l'étranger

Dans le cadre de votre formation, vous pouvez choisir d'effectuer votre stage à l'étranger.
Prendre contact dès le début de l'année avec Catherine Morgan PROUX ou Caroline LARDY, responsables des relations internationales pour les parcours Tourisme culturel et Action culturelle et gestion de projets arts du spectacle. Vous trouverez sur le site de l'UCA toutes les informations concernant les **relations internationales**.

Le stage professionnel

Pour valider le M1 et le M2, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

Durée : au cours de sa formation l'étudiant doit obligatoirement effectuer un stage long de 6 mois (variable selon les parcours). Le stage peut dépasser les 6 mois s'il est effectué dans le cadre d'un service civique validé à la faveur d'une année de césure. Ce dernier dispositif est soumis à conditions particulières ; les étudiants du Parcours Action culturelle et artistique bénéficient en sus d'une année dérogatoire pour effectuer ce stage. Les étudiants souhaitant bénéficier de ce dispositif doivent prendre contact avec Anne Daude : **anne.daude@uca.fr**
Les dates de stage du calendrier de l'année doivent être respectées.
Lieu : Les stages peuvent se dérouler en France ou à l'étranger.
Convention/tuteur : pour chaque stage une convention sera établie entre l'étudiant, l'entreprise et l'université. L'étudiant se verra attribuer un tuteur enseignant chargé de suivre son stage et de le conseiller lors de la rédaction de son rapport.

Vie culturelle

De multiples possibilités de fréquentation de saisons culturelles et de pratiques artistiques en ateliers et stages, sont offertes aux étudiants. Ces diverses propositions sont proposées par le **Service Université Culture** et ses partenaires.

Le Service Université Culture, c'est…

- un espace de pratiques artistiques avec ses ateliers et stages
- un lieu de réflexions croisées sur l'art et la culture
- des rencontres avec des professionnels de la culture
- un lieu de conseils pour les projets professionnels et/ou artistiques
- une structure d'accueil de stagiaires
- un espace d'information sur les spectacles de la région et un lien avec les structures culturelles extérieures

L'assiduité est obligatoire pendant toute la durée de l'atelier. La validation a lieu au 2ème semestre.

Vous aurez la possibilité de vous inscrire dans les ateliers de votre choix dans les bureaux du SUC dès la rentrée et selon le protocole sanitaire. L'inscription est immédiate ; aucune pré-inscription n'est nécessaire.

Des stands d'information et inscription seront mis en place dans les sites des Cézeaux, Rotonde et Médecine.

Détails et contenus des ateliers sur le site du Service Université Culture
Adresse : 29 boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand, Cedex
Téléphone : 04.73.34.66.03
Site : https://culture.uca.fr/
Mail : suc@uca.fr

Règlement général

Absences

Les cours : L'assiduité aux cours est de règle dans nos filières.

La présence aux cours, interventions de professionnels, conférences, sorties terrain, est obligatoire. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le samedi midi.
Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat des Arts du spectacle (206).
Les absences non justifiées seront sanctionnées lors des délibérations d'examens en fin de semestre.

Les examens.

Toute absence à un examen (épreuve terminale ou contrôle continu) quel que soit le motif, sera sanctionné par un zéro. En cas d'absence à un examen, pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat du département Tourisme/Arts du spectacle un certificat médical ou tout autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'absence non justifiée sera sanctionnée par un zéro.
La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc…).

Résultats, diplôme, relevé de notes

Les résultats des examens terminaux sont affichés sur l'ENT à l'issue des délibérations. Les relevés de notes sont délivrés à l'issue de la dernière délibération, en juillet. Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé, l'étudiant reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes global. Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.

Plagiat

Le plagiat, c'est :
- s'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre et le présente comme sien.
- s'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance.
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.

Le plagiat est considéré comme une grave atteinte au droit d'auteur. Pour éviter le plagiat, il faut citer vos sources :
- lorsque vous citez vos sources, vous démontrez votre capacité à avoir recherché des informations sur le sujet.
- vous permettez au lecteur de se référer facilement aux sources utilisées

La citation est le fait de reconnaître la propriété intellectuelle d'un passage de votre texte

Afin de détecter toute fraude, l'université s'est dotée d'un logiciel pour déterminer la présence de plagiat dans les différents travaux remis par l'étudiant. Si la fraude est établie, des sanctions disciplinaires seront engagées.

[Extraits, Compilatio.net]

© C.T.

Stage
&
Insertion professionnelle

Stages professionnels Master 1

Projections statistiques
(promotions 2013/14, 2014/15, 2015/16, 2016/17, 2017/18 & 2018-2019)

1. Ventilation par champs artistiques et culturels

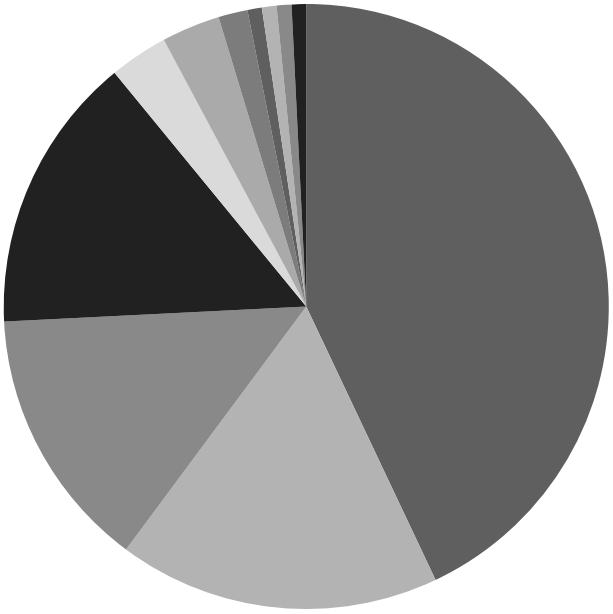

Pluridisciplinaire	(Collectivités territoriales, associations, festivals, agence de développement culturel…)
Musique	(Associations, festivals, opérateurs, booking, sociétés de production, SMAC…)
Cinéma/film	(Associations, festivals, cinémas, cinémathèques…)
Théâtre	(Cies, festivals, scène nationale, CDN…)
Arts plastiques contemporains	(FRAC, centre d'art contemporain)
Littérature/poésie	(Bibliothèque, Maison de la poésie)
Arts du cirque/rue	(Festival, Pôles, Centres nationaux)
Photographie	(Centre photographique)
Danse	(Centre chorégraphique)
Radio	
Musée/patrimoine	

2. Répartition géographique des stagiaires.

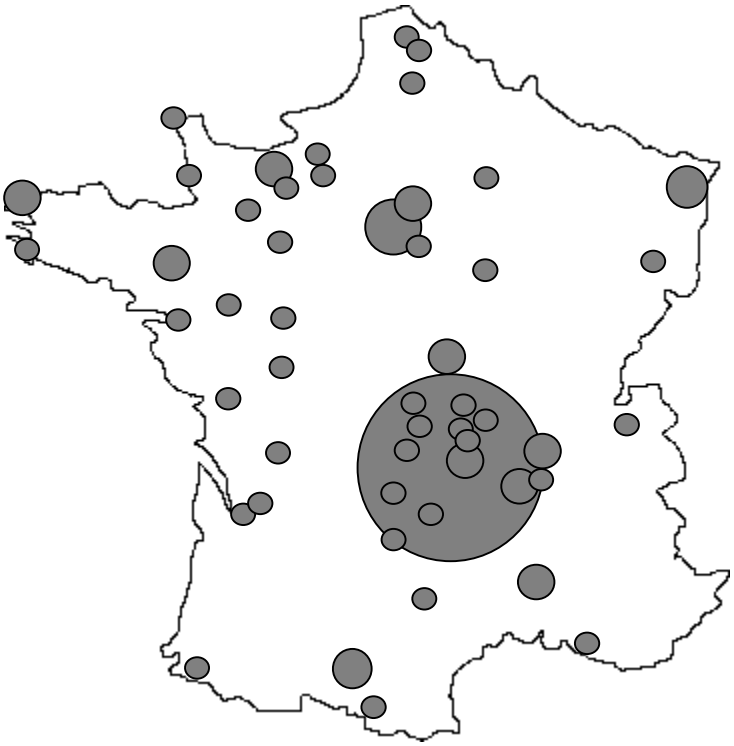

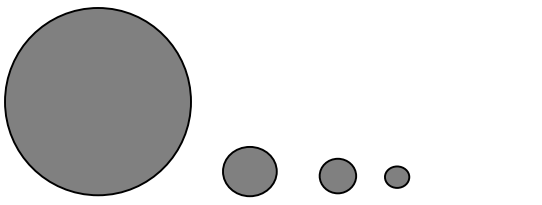

Étranger (hors carte) :
- 2 Canada (Montréal)
- 1 Belgique (Bruxelles)
- 1 Suisse (Genève)
- 1 Angleterre (Wigan)

France (hors carte) :
- 1 Corse

Stages professionnels Master 2

Projections statistiques
(promotions 2013/14, 2014/15, 2015/16, 2016/17, 2017/18 & 2018/19)

1. Ventilation par champs artistiques et culturels

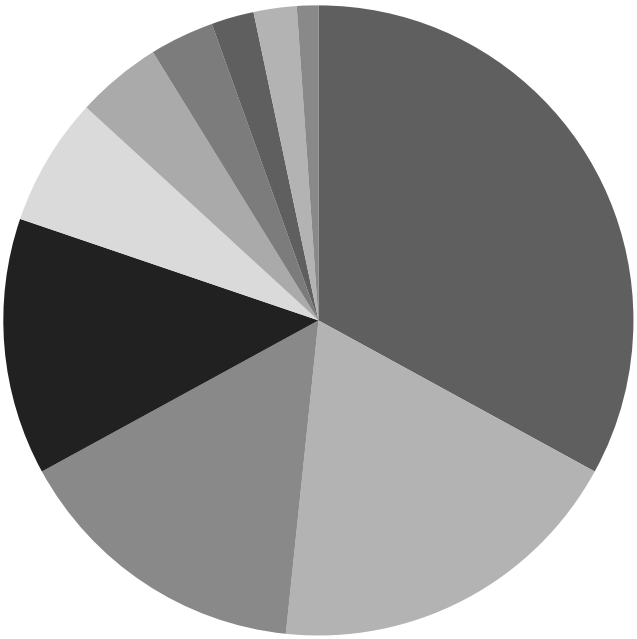

Pluridisciplinaire	(Collectivités territoriales, associations, festivals, agence de développement culturel, DRAC…)
Théâtre	(Cies, Scène nationale, CDN, théâtre national, CNCS…)
Musique	(Festivals, SMAC, Opéras, CRMA)
Cinéma/film	(Associations, festivals…)
Danse	(Cies, CDC)
Arts du cirque/rue	(Festivals, CIAM, Espaces…)
Arts plastiques contemporains	(Espace de résidence, CRAC…)
Champ social	
Gastronomie	
Médiathèque	

2. Répartition géographique des stagiaires.

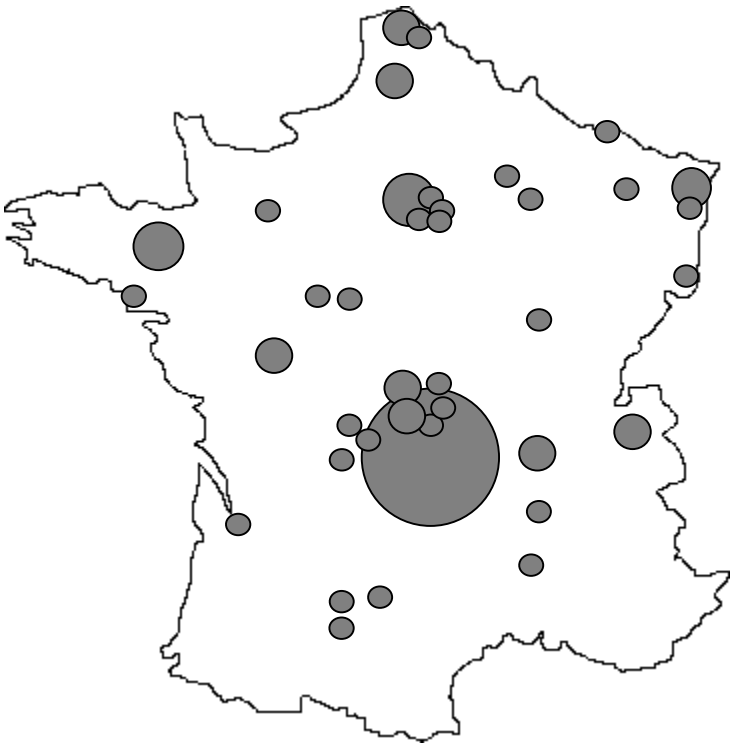

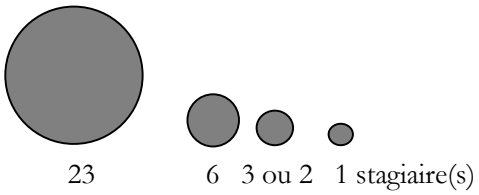

Étranger (hors carte) :
- 5 Bruxelles (Belgique)
- 3 Canada (Montréal)
- 2 Mexique (San Jose del Cabo)
- 2 Belgique (Bruxelles)
- 1 Espagne (Madrid)
- 1 Macédoine (Tetovo)
- 1 États-Unis (Richmond)

Insertion professionnelle

Diplômés
(promotions 2013/14, 2014/15, 2015/16, 2016/17 & 2017-2018)

Premiers postes occupés au terme de la formation

Enquête au 1er sept. 2020

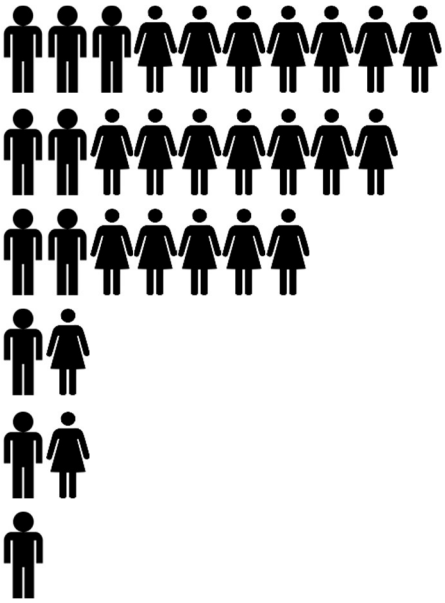

Nombre d'étudiants concernés : 82

Suivis au terme de l'enquête : 78

Inséré(e)s professionnellement : 68

En recherche d'emploi : 4

Service civique/césure à l'étranger : 3

Formation en cours/poursuite d'études : 3

1. Professions exercées recensées (base 68).

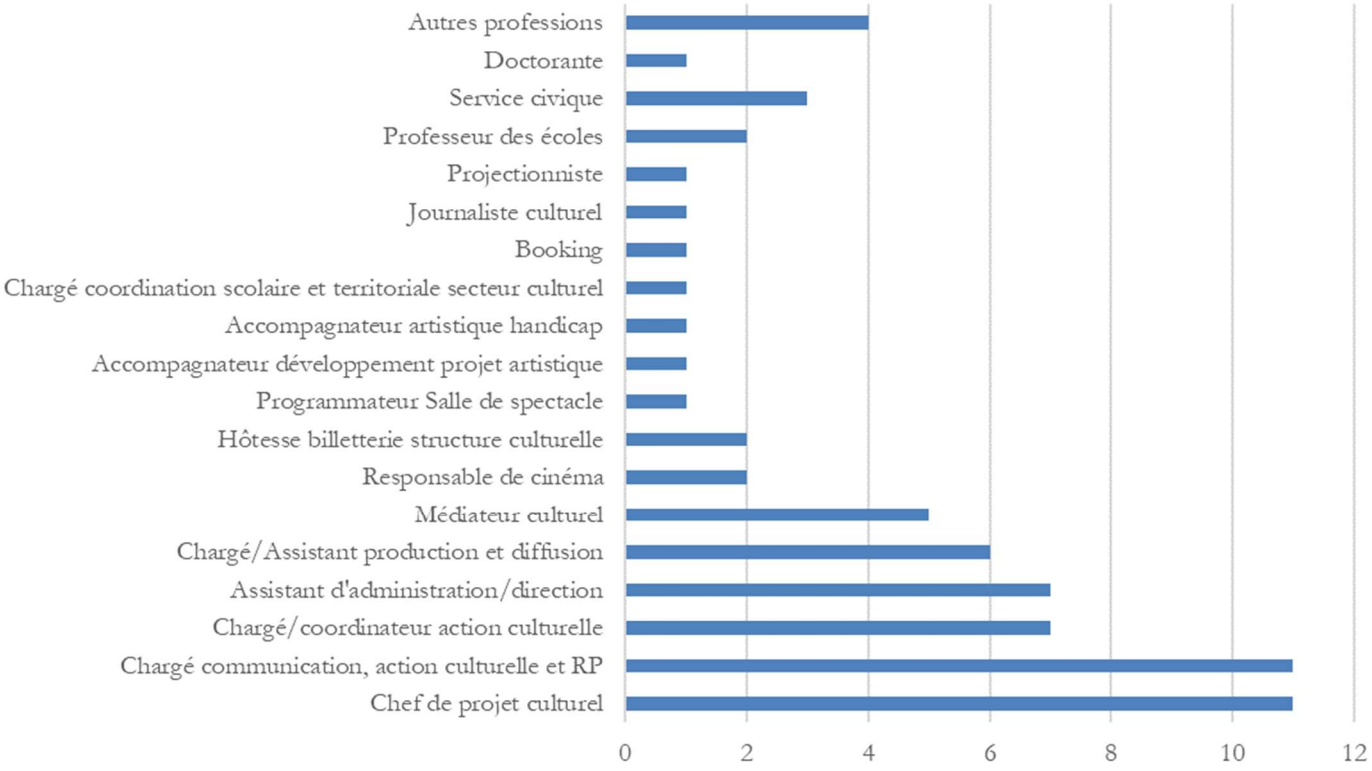
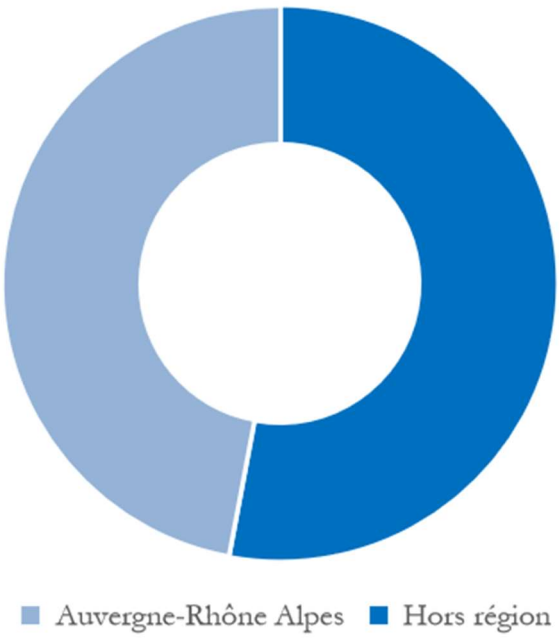
2. Implantation géographique